



*Ulrich Middeldorf*



VII.

ARCHITECTURE,


*C O N T E N A N T*

PLANCHES DOUBLES, 4 font 8.

PLANCHES SIMPLES, . . . 14.

---

Pl. simples 22.



Digitized by the Internet Archive  
in 2015

<https://archive.org/details/architecture00boil>



VII.

ARCHITECTURE.

EXPLICATION.

*Principes généraux concernant les ordres & les principaux membres d'architecture.*

NOUS donnerons seulement les ordres d'architecture, comme la partie qui appartient le plus au goût de l'art, comme la connoissance la plus indispensable pour acquérir les moyens de juger de la beauté extérieure des édifices en général, & enfin comme la partie la plus nécessaire dans des élémens. Mais pour leur application à des édifices particuliers, on peut consulter là-dessus les auteurs d'architecture; on ne trouvera ici que quelques planches sur ce sujet, qui ont été citées dans le texte, les autres que nous avons omises n'ayant été d'aucun usage.

Nº. I.

*Des cinq ordres d'architecture.*

Cette planche présente les cinq ordres d'architecture, dont le dorique, l'ionique & le corinthien sont grecs, & les deux autres romains.

Ces cinq ordres sont réduits ici à une même hauteur, afin qu'on puisse reconnoître par leur diverse grosseur, sur une élévation commune, leurs différens caracteres; car il faut savoir que le toscan connu sous le nom d'ordre rustique, ne doit avoir de diamètre que la septième partie de sa hauteur, y compris base & chapiteau.

Le dorique, connu sous le nom d'ordre solide, la huitième partie.

L'ionique, considéré comme ordre moyen, la neuvième partie.

Le corinthien & le composite, appelés les ordres délicats, la dixième partie.

Vitruve a refusé le nom d'ordre à ce dernier, à cause de son égalité de rapport avec le corinthien, prétendant avec raison que ce ne sont point les ornemens qui constituent l'ordre, mais bien la différence du rapport de leur grosseur avec leur hauteur.

Ces cinq ordres sont conformes aux mesures de Vignole, l'un des dix commentateurs de Vitruve, & celui qu'on a suivi en France le plus généralement. Cet auteur donne au piédestal A, fig. 1, le tiers de la hauteur de l'ordre B, & à l'entablement C, le quart de B; il conserve cette même proportion pour tous les cinq ordres. Ce n'est pas qu'on ne puisse donner moins de hauteur à l'entablement & au piédestal; par exemple, réduire A au quart, & C au cinquième de B, comme le propose Palladio; ou enfin tenir l'entablement entre le quart & le cinquième, ainsi que l'enseigne Scamozzy. Mais ces différences de hauteur doivent se déterminer selon l'application qu'on fait des ordres à l'architecture, & la diversité des bâtimens où on les met en œuvre; de manière que c'est à la prudence de l'architecte de combiner l'effet que doivent produire ces hauteurs plus ou moins considérables, toutes trois pouvant également réussir, savoir, celle de Vignole, pour les dehors des grands édifices; celles de Palladio & de Scamozzy, pour leur décoration intérieure.

Le piédestal A, l'ordre B, & l'entable-

ment C, composent donc les trois principales parties d'une ordonnance d'architecture; mais c'est B qu'on appelle l'ordre proprement dit, y compris la base D, le fût E, & le chapiteau F: aussi est-ce cet ordre qui donne & assigne au piédestal & à l'entablement leur véritable proportion.

Chacune de ces deux parties principales, ainsi que l'ordre, sont composées à leur tour de plusieurs autres parties; savoir, pour le piédestal, le socle *g*, le dez *h*, & la corniche *i*; & pour l'entablement, l'architrave *k*, la frise *l*, & la corniche *m*. Toutes ces parties sont encore divisées par d'autres qu'on appelle *moulures*, dont nous traiterons dans les planches suivantes.

Ce que nous venons de dire touchant l'ordre toscan, peut s'appliquer aux quatre autres; leur dimension & la division de leurs membres étant les mêmes, & ne différant que dans les détails & dans l'application de leurs principaux ornemens, ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer ailleurs.

## N<sup>o</sup>. II.

### *Division générale des ordres d'architecture.*

Nous avons dit dans la planche précédente que, selon Vignole, le piédestal devoit avoir le tiers de la hauteur de l'ordre, & l'entablement le quart. Pour parvenir à trouver cette dimension, il faut diviser la hauteur donnée N, O, *fig. 6*, en dix-neuf parties égales; en donner quatre au piédestal B, douze à l'ordre A, & trois à l'entablement C; en sorte que par cette division le piédestal aura le tiers de l'ordre, & l'entablement le quart, ainsi que l'expriment les dix-neuf demi-circonférences 1, 2, 3, 4, 5, &c.

Les divisions marquées par sept autres demi-circonférences, indiquent les sept

diamètres que doit avoir l'ordre toscan, choisi de préférence dans cette planche, comme le moins compliqué de tous; en sorte qu'il est aisé de concevoir que ces sept diamètres établissent la hauteur de la colonne toscane, qui par conséquent a aussi quatorze modules, le diamètre étant de deux modules; on conçoit encore que le piédestal devra avoir quatre modules huit minutes, & l'entablement trois modules & demi, l'un étant le tiers, l'autre le quart de l'ordre, comme nous venons de l'observer plus haut.

Quand de cet ordre toscan on voudra passer au dorique, sans rien changer aux dimensions précédentes, on divisera la hauteur de l'ordre A en huit au lieu de sept; & cette huitième partie donnera le diamètre dorique. Enfin cette même hauteur A sera divisée en neuf pour l'ionique, & en dix pour le corinthien & le composite.

Il ne faut point oublier que c'est de ces différens diamètres, sous une hauteur commune, que les ordres d'architecture acquièrent une expression particulière, qui donne au toscan un caractère rustique propre aux ouvrages militaires; au dorique, un caractère solide, propre aux édifices publics; à l'ionique, un caractère moyen, propre aux bâtimens d'habitation; au corinthien, un caractère délicat, propre à la demeure des souverains; & au composite, un caractère composé, propre aux décorations théâtrales, aux fêtes publiques, aux pompes funébres, &c.

Les trois parties D, E, F, expriment, comme dans la planche précédente, le socle, le dez & la corniche du piédestal; les lettres G, H, I, la base, le fût & le chapiteau de l'ordre; les lettres K, L, M, l'architrave, la frise & la corniche de l'entablement.

Les trois demi-circonférences P, Q, R, indiquent la hauteur du fût; celles



d'en-bas constatent le tiers inférieur; élevées parallèlement, elles forment un cylindre; les deux d'en-haut ensemble, un conoïde tronqué. Il faut savoir encore que le fût supérieur de la colonne ne doit avoir que les cinq sixièmes du diamètre d'en-bas; ce qui fait différer la colonne du pilastre qui est égal dans toute sa hauteur; d'ailleurs son plan est carré, au lieu que la colonne doit toujours être circulaire. Voyez dans Vignole la manière de trouver cette diminution, & de tracer la courbure nommée *conchoïde*, qui forme les deux côtés du conoïde, & l'article CONCHOÏDE de ce *Dictionnaire*.

L'échelle qui se voit au bas de la figure sixième, est de quatre modules; le module est toujours le demi-diamètre de l'ordre; ce module se divise en douze minutes pour les ordres toscan & dorique, & en dix-huit, pour les ordres ionique, corinthien & composite. Ainsi le fût inférieur de l'ordre toscan est de deux modules ou de vingt-quatre minutes, & le fût supérieur est d'un module deux tiers, ou de vingt minutes; ainsi pour les autres membres de cet ordre & des ordres qui suivent.

Les septième & huitième figures offrent les sept différentes espèces de moulures à l'usage non-seulement des ordres, mais aussi de tous les membres d'architecture. La première espèce *a, b, c, d, e, f*, est de moulures carrées; la deuxième *g, h*, de moulures décrites par des demi-cercles; la troisième *i, k*, de moulures décrites par des quarts de cercle; la quatrième *l, m*, de moulures appelées *concaves*, la cinquième *n, o, p, q*, de moulures appelées *convexes, congés & gorges*; la sixième & la septième, marquées *r, s, t, u*, de moulures appelées *sinueuses*. Il en est encore de composées, d'aplaties, de chantournées, &c. qui se tracent à la main ou au compas,

& auxquelles on donne plus ou moins de mouvement, selon l'application qu'on en veut faire dans l'architecture, pour la pierre, le plâtre, le marbre, le bois, le fer, le bronze, &c.

On a observé d'accompagner les différentes moulures tracées dans cette planche, de tous les membres qui peuvent indiquer les relations que les unes & les autres doivent avoir ensemble. Pour cela, on remarquera qu'aux moulures carrées on a pris soin de ponctuer les moulures circulaires qui les peuvent accompagner; & qu'aux moulures circulaires on a pareillement ponctué les moulures carrées qui les couronnent ou les soutiennent; précaution qui doit faire juger plus promptement de leur enchaînement, sur-tout lorsqu'on voudra les comparer avec celles de l'entablement de la planche huitième.

### N°. III.

#### *Des différentes espèces de moulures.*

La moulure *fig. 9.* est une petite moulure qu'on appelle *filet, reglet ou listeau*, composé de deux lignes parallèles, & qui se place entre les grandes moulures carrées & circulaires, pour apporter de la variété aux différens membres des corniches.

La moulure *fig. 10.* est une grande moulure carrée appelée *larmier*; c'est la plus saillante de toutes les moulures de cette espèce; elle se place alternativement entre les cimaises dans les corniches des entablemens. 1 est le listeau qui couronne ordinairement cette moulure. 2 est appelé la *plate-bande* de ce larmier. 3 est un congé qui unit la partie verticale de la plate-bande avec la saillie du listeau. 4 est un canal pratiqué ordinairement sous le fophte ou plafond de cette moulure carrée, lequel sert à écouler les eaux du ciel, qui tom-

bent sur la saillie de ce membre saillant. C'est ce canal 4 qui a fait donner à cette moulure le nom de *larmier* ou *gouttiere*, parce qu'il fait écouler l'eau larme à larme, ou goutte à goutte de dessus la corniche à laquelle ce membre sert de couronnement. 5 est un listeau qui éloigne le canal 4 de la face ou plate-bande 2, pour procurer à cette dernière une certaine solidité.

Les moulures *fig. 11 & 12*, sont des moulures appellées *tors*, à l'usage de toutes les bases des ordres; la dernière se trace par un demi-cercle dont le centre 1 détermine la moitié de la hauteur de cette moulure; l'autre est un tore composé & tracé par les foyers 8 & 9, à dessein d'aplatir sa partie supérieure, pour découvrir le listeau 7, qui couronne cette moulure, & que l'on suppose être élevé dans un édifice fort au-dessus de l'œil du spectateur.

Les moulures, *fig. 13 & 14*, sont appellées *doucines*, rangées dans la classe des moulures sinueuses ou ondulées; elles sont destinées aux cimaises des corniches. Celle *fig. 13*, se trace par le moyen de deux triangles équilatéraux 1, 5, 3, & 3, 4, 2; celle *fig. 14*, se trace par deux quarts de cercle, dont les points 4, 5, servent de foyers. Si dans cette moulure on ne veut pas faire les quarts de cercle égaux, on peut diviser la diagonale 1, 2, en neuf parties égales, & faire la portion 1, 3, de cinq neuvièmes, & celle 3, 2, des quatre neuvièmes restans, selon que cette moulure sera droite ou renversée, au-dessus ou au-dessous de l'œil, &c. car il est bon de remarquer que chacune des moulures dont nous parlons, peuvent également s'employer dans les parties supérieures ou inférieures des ordres; telle, par exemple, que se remarque la doucine droite de la corniche marquée *n*, & la doucine renversée *o* de la base

du piédestal de l'ordre ionique *fig. 3*. En général ces moulures ont autant de saillie que de hauteur.

Les moulures *fig. 15 & 16*, sont appellées *talons*, moulures qui ne diffèrent des deux précédentes, qu'en ce qu'elles sont tracées en sens contraire, c'est-à-dire que la portion concave des premières est convexe dans celles-ci; de même pour les autres portions. Le talon *fig. 15*, est décrit par deux triangles équilatéraux, dont les sommets 1, 2, servent de centres. L'autre est au contraire tracé par l'extrémité du rayon de deux demi-cercles marqués 6, 7, formant autant de perpendiculaires élevées sur la diagonale 1, 2.

La moulure *fig. 17*, est une scotie nommée *rond creux* ou *nacelle*; elle sert aux bases des ordres ionique, corinthien & composite pour faire opposition au tore qui est une moulure convexe, & avec celle dont nous parlons, elle forme une agréable diversité; lorsqu'elles sont séparées par des listeaux, comme il s'en remarque à la base attique *fig. 38*. Cette moulure se trace de deux manières; on appelle celle *fig. 17*, *moderne*, & celle de la planche suivante, *fig. 18*, *antique*. Pour tracer la moderne, il faut diviser sa hauteur & sa saillie en trois également; & du point 8, comme centre, décrire la première portion de cercle 1, 10; ensuite du point 9, sommet d'un triangle équilatéral, décrire la portion de cercle 10, 11; puis du point 11 au point 9, prolonger une oblique au point 12 qui, comme centre, servira à décrire la troisième portion de cercle 11, 15; le reste de cette courbe se tracera à la main depuis 15 jusqu'à 2.

#### N°. IV.

*Suite des différentes especes de moulures.*

La moulure *fig. 18*, est la scotie appel-



lée antique, qui se décrit par les deux centres 1, 7; elle est moins estimée que la moderne, à cause de sa cavité inférieure, & de la vive arrête qu'elle forme vers 4; défaut qui ne la fait guere mettre en œuvre que dans l'intérieur des appartemens, ou dans les dehors seulement, lorsqu'on préfere le marbre à la pierre, comme en usôient les Grecs & les Romains. Les lignes ponctuées, qui indiquent la construction de cette moulure, nous dispensent d'une plus grande explication.

Les moulures fig. 19 & 20, sont des quarts de rond, appelés ainsi, parce qu'assez communément elles se tracent par un quart de cercle; mais comme toutes les especes de moulures dont nous parlons, doivent appartenir à des ordres qui ont chacun une différente expression; que par conséquent ces moulures sont obligées d'avoir plus ou moins de concavité ou de convexité, on les trace par diverses portions de cercle que démontre la théorie, mais que le plus souvent la pratique néglige; par exemple, le quart de rond convexe 3, 4, & le quart de rond concave 7, 8 de la fig. 20, sont tous deux tracés par les deux angles 5, 6 d'un quadrilatere qui leur sert de foyer. Ces deux quarts de rond sont destinés aux décorations viriles; au contraire les deux courbes de la fig. 19, décrites, savoir, celle 5, 5, par le sommet 3 d'un triangle équilatéral; celles 6, 6, par le sommet 4 d'un triangle isocèle, présentant moins de solidité, rendent ces moulures plus propres au caractère moyen & délicat des ordres ionique, corinthien & composite.

Les moulures de la fig. 21, sont destinées aux architraves, aux chambranles des croisées, aux archivoltes, aux impostes, & ne font autre chose que plusieurs plates-bandes séparées les unes des autres par de petites moulures, tel-

les qu'il s'en remarque dans l'architrave de l'ordre corinthien; quelquefois même, pour donner encore moins de faillie aux membres qui contiennent ces plates-bandes, on incline en-dehors la surface de ces dernieres, comme l'expriment les lignes ponctuées 1, 2, 3, & comme on le remarque à l'architrave du petit ordre intérieur de l'église de l'oratoire à Paris.

Les moulures fig. 22, 23, O, P, sont appellées congés; ce sont des especes de cavets qui servent aux fûts des colonnes ou pilastres, pour réunir les moulures horizontales de l'atragal & du listeau de la base, avec la partie verticale de ce même fût: la premiere se trace par le sommet d'un triangle équilatéral; la seconde, par l'angle d'un quadrilatere.

La moulure fig. 24, est composée d'une baguette, d'un filet & d'un congé. La baguette se trace par un demi-cercle, & le congé par un quart de cercle. Ce membre est destiné principalement à couronner la partie supérieure du fût des colonnes & des pilastres: il sert aussi dans les corniches des entablemens & des bases des colonnes, ainsi qu'on en remarque plusieurs dans les planches suivantes.

La moulure fig. 25, est une doucine comme celles des fig. 13 & 14, de la planche précédente, mais à laquelle on a ajouté un cavet 8, pour procurer un canal renfoncé au fophte d'un larmier, & former un listeau 7 sur le devant, ainsi que nous l'avons expliqué en parlant du membre, fig. 10.

Enfin la moulure fig. 26, est une moulure composée appellée bec de corbin; elle est tracée par deux courbures: la premiere tracée par le sommet du triangle équilatéral 8; la deuxieme, par le foyer 5. Dans la partie inférieure de cette moulure, on a observé un grain d'orge 7, espece de petite moulure

quarrée & ravalée, qui sert à détacher les grandes moulures circulaires d'avec celles qui sont quarrées, dans le dessein de donner plus de jeu, plus d'effet, & une certaine articulation à toutes les moulures d'une corniche.

Tous ces membres sont susceptibles d'enrichissemens; on y applique des ornemens selon qu'ils font partie des ordres ionique, corinthien, ou composite; quelquefois même les moulures de l'ordre dorique peuvent en recevoir: mais il n'en faut jamais revêtir celles de l'ordre toscan, quoiqu'il s'en remarque à la colonne trajane & dans quelques édifices françois. Il seroit même bon d'user avec discrétion des ornemens sur les moulures en général; du-moins devroit-on les réserver pour les dedans des bâtimens. Dans les dehors ces ornemens sont sujets à ne présenter que de petites parties; ils corrompent la forme des moulures; d'ailleurs ils se dégradent par l'impression de l'air, se noircissent en peu de tems, & ne présentent plus à l'œil, & vus de quelque distance, qu'une confusion mal entendue.

#### N<sup>o</sup>. V.

##### *Des piédestaux.*

Cette planche offre des piédestaux que les anciens ont ajoutés aux ordres d'architecture: presque tous ont varié sur leur hauteur. Ici nous donnons ceux de Vignole, qui, comme nous l'avons remarqué, leur a établi le tiers de la colonne, y compris base & chapiteau. Chaque piédestal est composé d'une base A, d'un dez B, & d'une corniche C. Les deux membres A & C sont ornés de plusieurs moulures assorties à l'expression de chaque ordre. Quelquefois l'on enrichit le dez B d'une table. Il faut avoir attention, dans l'ordre toscan, de faire cette table saillante,

d'araser la dorique, de faire l'ionique rentrante, ainsi que celles des piédestaux corinthiens & composites; mais d'orner ces dernières de quelques moulures.

Nous remarquerons que non-seulement les piédestaux de Vignole sont trop élevés, mais qu'en général cette innovation des modernes se contredit avec la pratique d'élever plusieurs ordres les uns sur les autres, parce que les piédestaux des ordres supérieurs produisent des porte-à-faux considérables sur ceux de dessous; ce qui nous incline à croire qu'à l'exception des édifices publics, qui n'auroient qu'un seul ordre, & où on les pourroit employer par tolérance, il n'en faudroit jamais faire usage dans les bâtimens d'habitation, mais seulement d'un socle, tel que le représente la *fig. 32*; socle qui pouvant être réduit au quart de l'ordre au plus ou au diamètre au-moins, procure plus d'élévation à l'ordre, & évite la plus grande partie des porte-à-faux dont nous voulons parler. Il faut remarquer que ce socle doit avoir un peu plus de longueur que le dez du piédestal: celui-ci est réduit à la faillie de la base de l'ordre; au lieu que le socle doit l'excéder de chaque côté d'une minute ou d'une minute & demie.

On trouvera dans cette planche toutes les mesures des moulures des piédestaux selon Vignole: néanmoins on peut les varier à l'infini, selon la richesse ou la simplicité de chaque ordre, & selon leurs diverses applications à l'architecture. Par exemple, nous ne pouvons le dissimuler, la corniche C du piédestal toscan, *fig. 27*, n'est guere supportable; elle est trop pauvre & trop matérielle, comparaison faite avec celle des autres piédestaux du même auteur. D'ailleurs une corniche, pour être appelée telle, doit être composée de



de trois membres, & celle dont nous parlons n'en a que deux; ce qui la doit faire rejeter absolument. A l'égard des moulures des autres corniches, elles peuvent recevoir quelques changemens, à la vérité, mais du-moins elles ont un caractère convenable & une dimension générale assez analogue à l'expression de chaque ordre que leur piédestal soutient.

- Fig. 27. Piédestal toscan.  
 28. Piédestal dorique.  
 29. Piédestal ionique.  
 30. Piédestal corinthien.  
 31. Piédestal composite.  
 32. Socle.

## N°. VI.

*Des bases.*

Les bases n'ont été introduites aux colonnes que lors de la construction du temple de Diane à Ephèse. Les Grecs avoient employé avant cette époque leur ordre dorique sans bases: mais dans la suite ils ne tarderent pas à s'appercevoir combien cet empatement étoit nécessaire au pied de la colonne. A juger des moulures de la base ionique de cette planche, la même que celle de Vignole qui la tient de Vitruve, & celui-ci de l'antiquité, on doit reconnoître que toutes les parties de l'architecture ont eu leur enfance, & que les moulures des bases corinthiennes & composites n'ont guere été exécutées avec un plus heureux succès, principalement lorsqu'on les compare avec celle de la base nommée *attique*, mise au jour par les Athéniens; base qui a été composée si judicieusement, que le plus grand nombre des modernes l'ont employée à tous les ordres, à l'exception du toscan. Cette approbation générale de la base attique, nous paroît néanmoins un abus. La base dorique de Vignole a

une beauté de convenance qu'il est bon de lui conserver; aussi sa richesse progressive avec la toscane l'a-t-elle fait préférer par plusieurs célèbres architectes: en sorte que nous croyons que la base nommée *attique* doit être substituée seulement à l'ordre ionique, & que, lorsqu'on la voudra faire servir aux ordres corinthiens & composites, comme elle seroit trop simple, on lui ajoutera plusieurs baguettes, sans être obligé d'avoir recours à la multiplicité des scoties qu'on remarque dans les deux bases des ordres dont nous parlons. Autrement ces scoties, accompagnées ordinairement de plusieurs listeaux & baguettes, produiroient trop de petites parties, ainsi qu'on le peut observer dans cette planche, dont l'échelle de la base toscane & celle de la base dorique sont divisées en douze minutes, & celles des ordres ionique, corinthien & composite en 18.

## N°. VII.

*Des cannelures & des chapiteaux.*

On a tracé sur cette planche, ainsi que sur la précédente, les cannelures des fûts des colonnes dorique, ionique, corinthienne & composite, l'ordre toscan ne devant jamais avoir de cette espèce d'enrichissement, parce que la cavité des cannelures ne convient point à la rusticité de cet ordre; en sorte que, lorsqu'on en veut orner la tige, on introduit des bossages qui lui ajoutent par leur relief un caractère de fermeté.

Les cannelures de l'ordre dorique sont à vive arrête, & beaucoup plus méplates que celles des autres ordres, dans le dessein d'altérer le moins possible la solidité de sa tige; mais malgré l'opinion de Vignole à cet égard, qui la tient de Vitruve, nous pensons que cette vive arrête non-seulement efface



à l'œil la circonférence de la colonne, mais qu'elle lui procure une légèreté apparente qui ne peut aller avec son caractère viril ; caractère que le listeau qui se remarque entre chaque cannelure des autres ordres, lui restitueroit : aussi le plus grand nombre des architectes ont-ils observé ce listeau à l'ordre dorique. Au reste, les cannelures doivent s'employer avec discrétion dans les colonnes & les pilastres. Cet enrichissement semble ne devoir avoir lieu que lorsque les membres principaux de l'ordre sont ornés ; & dans ce cas il peut même être chargé de sculpture pour plus de magnificence, & pour procurer à l'ordonnance un plus parfait assortiment, de manière que la base, le fût & le chapiteau ne fassent qu'un seul & même tout qui donne le ton au piédestal, à l'entablement & aux différentes parties de l'édifice.

Cette planche, qui a pour objet d'offrir les chapiteaux des cinq ordres avec le chapiteau ionique moderne, nous porte à dire un mot en particulier de leurs différentes moulures & ornemens.

Le chapiteau toscan, le plus simple de tous, est composé d'un tailloir *a*, d'une cimaise *b*, d'un gorgerin *c*, plus d'un astragal *d*, mais qui appartient au fût de la colonne.

Le chapiteau dorique est composé des mêmes membres, mais il est plus orné de moulures ; la proportion de son ordre étant moins rustique qu'au précédent, il paroît convenable que la division de ses parties soient en plus grand nombre.

Le chapiteau ionique, couronnement de l'ordre moyen, non-seulement est aussi composé d'une plus grande quantité de moulures, mais il est enrichi d'ornemens & de volutes qui, selon l'opinion de plusieurs historiens, ont été appliqués à cet ordre, d'après

l'idée de la coëffure des dames de la Grèce, à qui cet ordre féminin doit sa proportion, comme l'ordre dorique masculin doit la sienne à la proportion d'un homme robuste. Ce chapiteau nommé *antique*, diffère de celui qu'on appelle *moderne*, en ce que ses deux parties latérales sont dissemblables ; disparité qui a fait imaginer à Scamozzy le second chapiteau ionique qui se remarque dans cette planche, appelé communément le *chapiteau ionique moderne*, & dont le plan du tailloir concave dans ses quatre faces autorise huit volutes angulaires ; au lieu que les quatre faces rectilignes du chapiteau antique n'en peuvent recevoir que quatre, savoir, deux sur chaque face principale, & deux coussinets dans ses deux faces latérales, ainsi que Philibert Delorme l'a exécuté au palais des Tuileries à Paris du côté des jardins.

Le chapiteau corinthien est regardé comme le chef-d'œuvre de Callimaque, sculpteur grec ; chapiteau qui a été imité par tous les modernes, & qui n'a guère souffert d'altération que par la négligence de quelques artistes ; chapiteau enfin qui a donné naissance à l'ordre qui porte son nom, & qui est appelé par Scamozzy, en faveur de son élégance, *ordre virginal*. Ce chapiteau est composé de huit volutes *a*, de deux rangs de feuilles *b*, & de huit caulicules *c* ; ses feuilles s'imitent de l'olivier ou de l'acante, selon leur application à l'architecture. Les chapiteaux corinthiens de l'intérieur de l'église du Val-de-grace passent pour les plus estimés de ceux qui se voyent à Paris.

Le chapiteau composite, ouvrage des Romains, n'est autre chose que l'assemblage des feuilles du chapiteau corinthien, & des volutes du chapiteau ionique moderne. Ces feuilles se font ordinairement à l'imitation du persil,

& quelquefois se symbolisent, à raison de la dédicace du monument où on les met en œuvre.

Il se fait encore d'autres chapiteaux qu'on appelle *composés*, parce qu'ils contiennent divers attributs relatifs à la guerre, aux beaux arts, à la marine, &c. mais ces sortes de productions appartenant plutôt à la sculpture qu'à l'architecture, ne doivent jamais faire changer de nom à l'ordre, comme l'ont prétendu plusieurs artistes, qui, en faveur de quelque altération qu'ils ont faite à leur chapiteau, ont donné à leurs colonnes ou pilâtres le nom d'*ordre françois*, d'*ordre espagnol*, &c. comme si les ornemens constituoient l'ordre, & non le rapport de leur tige comparé avec leur diamètre inférieur.

### N<sup>o</sup>. VIII.

#### *Des entablemens.*

Les entablemens sont les couronnemens des ordres; chacun d'eux doit par sa solidité, sa légèreté, sa simplicité ou la division de ses membres, porter le caractère de l'ordre auquel il appartient. Les cinq entablemens, tracés sur cette planche d'après Vignole, offrent ce que nous exigeons ici. La corniche toscane, *fig. 45*, est composée de trois membres principaux, savoir, *a, b, c*; la dorique, *fig. 46*, de quatre, *a, b, c, d*; l'ionique, *fig. 47*, de cinq, *a, b, c, d, e*; la corinthienne, *fig. 48*, de six, *a, b, c, d, e, f*; la composite, *fig. 49*, comme membre qui appartient à un ordre moins délicat par ses ornemens que le corinthien, n'en a que cinq, comme l'ionique, savoir, *a, b, c, d, e*.

Nous avons déjà dit que les entablemens étoient composés de trois parties principales, savoir, l'architrave *A*, la frise *B*, l'entablement *C*. Les frises

sont ordinairement des membres lisses, à l'exception de celles de l'ordre dorique, & quelquefois de la corinthienne & de la composite, où l'on introduit des bas-reliefs de sculpture, des guirlandes, &c. Les architraves au contraire sont ornées de moulures, mais avec cette différence qu'elles sont méplates & seulement couronnées d'une cimaise. Les plates-bandes des architraves suivent la progression des membres des corniches. Par exemple, l'architrave toscan n'est composé que d'une plate-bande & d'un listeau; la dorique, de deux & d'un listeau; l'ionique, de trois & d'une cimaise; la corinthienne est aussi de trois plates-bandes & d'une cimaise, mais séparées chacune d'une moulure; la composite, de deux, couronnées d'une cimaise.

De tous ces entablemens de Vignole, le toscan, la dorique, & le corinthien méritent la préférence. Nous désirerions des modillons dans la corniche ionique, ainsi que le propose Palladio, & moins de pesanteur & de pauvreté dans la corniche & l'architrave composites.

On appercevra par les cotes de ces entablemens le rapport que Vignole a cherché à donner à chacun d'eux; il nous suffira seulement de faire remarquer ici que l'architrave toscan est de douze minutes de hauteur, la frise, de quatorze, la corniche, de seize, enfin la saillie, de dix-huit; progression arithmétique qui rend son procédé facile, & qui produit le plus grand effet, ainsi qu'on le peut voir dans la plupart des édifices françois, où leurs ordonnateurs ont suivi Vignole, de préférence à tous les autres commentateurs de Vitruve; savoir, Hardouin Mansard, au toscan de l'orangerie de Versailles; François Mansard, au dorique du château de Maisons; Philibert Delorme, à l'ionique du palais des Tuile-



ries; Perrault, au corinthien du péristyle du Louvre; Le Veau, au composite du château du Rincé; autant d'apologies pour Vignole, & d'autorités pour les jeunes architectes. Cependant il faut convenir que le plus grand nombre, lorsqu'ils ont employé l'ionique & le composite, ont préféré les entablemens de Palladio; exemple, l'ionique de la façade de Versailles, du côté des jardins, le composite du palais des Tuileries, &c.

Lorsqu'on ne peut employer les trois membres de cet entablement, quelquefois on supprime la frise, pour ne composer alors qu'une corniche architravée; mais cette licence n'est bonne à mettre en œuvre que dans la décoration d'un appartement, & jamais dans les dehors, malgré l'usage inconsidéré de plusieurs artistes à cet égard, un entablement mutilé ne pouvant raisonnablement servir de couronnement à un ordre régulier, ainsi qu'on le peut remarquer dans les façades extérieures du château de Saint-Cloud, de celui de Montmorency, & ailleurs.

### N<sup>o</sup>. I X.

#### *Des balustrades.*

Les ordres d'architecture, dont nous venons de parler, ayant donné les proportions aux piédestaux & aux entablemens, il est naturel de penser que tous les autres membres qui appartiennent à l'architecture, doivent aussi tenir leurs proportions & leurs mesures de ces mêmes ordres, & qu'il doit y avoir autant de chaque espèce de membres qu'il y a d'espèces d'ordres.

Les balustres & les balustrades, qui ordinairement se placent aux pieds des colonnes, ou qui leur servent de couronnement, doivent donc non-seulement tenir leur expression des ordres,

mais être de cinq espèces, pour satisfaire au caractère particulier de chacun d'eux considéré séparément. Donnons les dimensions de leurs principaux membres, d'après les mesures de celles qui nous ont paru exécutées dans nos bâtimens avec le plus de succès, & sans avoir égard à ce que nous en avons déjà dit ailleurs.

Le balustre, espèce de petite colonne, a donné le nom à la balustrade, appui dont la hauteur est ordinairement réglée entre deux pieds & demi, & trois pieds un quart. Il n'en est pas de même des balustrades qui servent de couronnement aux ordres d'architecture, elles doivent en apparence avoir le quart de la hauteur de la colonne, & en réalité un demi-module de plus. C'est sur ces dernières mesures que sont dessinées les balustrades de cette planche; en sorte que si ces balustrades de couronnement devoient servir d'appui, on supprimeroit la hauteur du socle en dedans, comme on le voit en A, *fig. 56*: car il faut observer que dans tous les cas des balustrades, le balustre qui occupe la hauteur du dez B, soit égale au diamètre de l'ordre, & que la tablette C soit de la hauteur du quart du balustre; en sorte que l'inégalité qu'on fera obligé de donner aux différentes hauteurs des balustrades, sera portée sur celle du socle D, sans jamais rien changer ni aux balustres ni à sa tablette. Supposons donc ici une balustrade de couronnement, & assignons un moyen de parvenir facilement à la division de ses parties, moyen qui servira également aux balustrades d'appui, excepté pour ce qui regarde la hauteur des socles sur lesquels sera rejetée la différence qu'on est obligé de donner aux balustrades, à raison de leur application dans l'art de bâtir.

Soit donnée la hauteur d'une baluf-



trade *a, b*, *fig. 55*, réduite au quart de l'ordre, plus un demi-module; divisez cette hauteur *a, b*, en neuf parties; donnez-en quatre au socle *D*, quatre au dez *B*, & une à la tablette *C*.

Pour trouver les dimensions du balustre, divisez *c, d* en cinq, & faites la hauteur du piédoche *e* d'une de ces parties; ensuite divisez *f, g* en cinq, donnez une de ces parties à la hauteur du chapiteau *h*; enfin divisez la hauteur *i, k*, entre le piédoche & le chapiteau, encore en cinq, & donnez trois de ces divisions au col *l*, & deux à la hauteur de la panse *m*.

La largeur du col aura la moitié de la largeur de la panse, & celle-ci le tiers de la hauteur du balustre pour l'ordre corinthien, & les deux cinquièmes pour la panse du balustre toscan, les autres par une moyenne arithmétique.

A l'égard des moulures qui diviseront les principaux membres des balustres & des balustrades, elles doivent être prises dans celles des ordres auxquels appartient chaque balustrade. Les contours du galbe, du col & de la panse doivent aussi dépendre de l'expression plus ou moins délicate de l'ordre; autrement on parviendroit peut-être à faire un bon balustre, mais qui n'étant pas relatif à l'ordonnance dont il seroit partie, offrirait un balustre ou une balustrade toscane sur une ordonnance corinthienne, ainsi qu'on le remarque au palais des Tuileries, ou une balustrade corinthienne sur un ordre dorique, comme on le voit au Luxembourg.

## N°. X.

### *Des portes.*

La proportion des portes, c'est-à-dire le rapport de leur hauteur avec leur largeur, doit dépendre de l'expression de l'ordonnance dont elles feront par-

tie. Les anciens & la plus grande partie des architectes du dernier siècle, d'après le sentiment de Vitruve & de Vignole, ont donné à toutes les hauteurs de leurs ouvertures le double de leur largeur. Nos modernes ont pensé que cette hauteur commune à toutes les ouvertures, ne pouvoit aller aux cinq ordres, qui chacun ont des proportions différentes; en conséquence ils ont conservé la hauteur du double de l'ouverture, pour les portes toscanes, ce double & un sixième aux portes doriques; ce double & un quart, aux ioniques; & ce double & demi, aux corinthiennes & composites.

La forme des ouvertures est encore une chose essentielle à observer. Il s'en fait de quatre manières, savoir, de surabaissées, comme la porte rustique; de plein ceintre, comme la porte toscane & corinthienne; de bombées, comme la porte dorique; à plates-bandes, comme la porte ionique & la composite. Mais il faut savoir que de ces quatre formes d'ouvertures, le plein ceintre & la plate-bande sont les plus approuvées.

Après la proportion & la forme des portes, vient l'application de leurs ornemens. Ceux des portes rustiques ne doivent être que des bossages *a*; ceux des portes toscanes, des refends *a*; les portes doriques peuvent avoir des chambranles *a*, & être couronnées d'attique *b*; les portes corinthiennes peuvent avoir des amortissemens *a*, & être enfermées dans une tour creuse, tel qu'on le remarque à la porte de l'hôtel de Conty à Paris, dont ce dessin est une copie; les portes corinthiennes peuvent avoir pour enrichissement des piédroits *a*, des aletes *b*, des impostes *c*, des archivoltes *d*, des claveaux *e*, & être surmontées de tables tranchantes *f*, ornées de guirlandes; enfin, les portes composites

peuvent être ornées de chambranle *a*, d'amortissement *b*, & d'un fronton *c*, ainsi que se remarque celle du rez-de-chaussée de l'intérieur de la cour du Louvre à Paris; autant de membres d'architecture & d'ornemens qui peuvent se varier à l'infini, mais dont l'application, le relief & l'expression doivent se puiser dans les ordres, dans les entre-colonnemens desquels ces ouvertures sont ordinairement placées.

## N°. XI.

*Des croisées.*

Les croisées doivent avoir les mêmes proportions que les portes, parce que toutes les ouvertures dans un bâtiment doivent avoir les mêmes rapports: les ornemens sont à-peu-près dans le même cas, mais leur forme doit différer, les ceintres surbaissés & les pleins ceintres ne convenant qu'aux ouvertures des portes; & les arcs bombés & les plates-bandes semblant devoir être consacrés seulement aux ouvertures des croisées. Certainement chaque membre dans l'architecture porte un caractère établi par l'usage, dont on ne doit s'écarter que par de bonnes raisons: cependant cette considération a paru arbitraire à la multitude; d'où il est résulté qu'au lieu de faire de belles portes & de belles croisées dans les bâtimens françois, on n'a plus songé qu'à faire des percemens dans les murs de face, sans égard à la beauté des formes, à la conformité de l'ordonnance, & à la relation que les vuides doivent avoir avec les pleins, dans la décoration des édifices. C'est en pure perte, pour le grand nombre, qu'on remarque au Louvre, au Luxembourg, à la Sorbonne, des desseins en ce genre d'un goût exquis; on imite ceux des Tuileries, du palais royal & tant d'autres fort au-dessous de

ceux que nous citons, sans songer que les croisées se répétant à l'infini dans un bâtiment, c'est vouloir multiplier la médiocrité, que de négliger l'étude de cette partie intéressante de la décoration.

La croisée rustique de cette planche est à appui plein; la toscane offre un balcon de fer placé ici pour faire sentir l'abus de ce genre frivole, auquel on devoit toujours substituer une balustrade, comme à la croisée dorique, sur-tout lorsque l'on est forcé de faire descendre le bas de l'ouverture jusques deus le sol des appartemens. La croisée ionique est couronnée d'une mézanine, non que cette deuxième ouverture soit toujours nécessaire, mais pour en présenter un exemple. Les croisées corinthiennes & composites sont à l'imitation de celles du Louvre, & offrent autant de modèles qui peuvent servir d'autorité, mais qui, comme les portes, peuvent se varier à l'infini, selon l'application qu'on en veut faire dans l'architecture.

## N°. XII.

*Des niches & des frontons.*

Les niches dans l'architecture tiennent de la proportion des portes & des croisées. Ce sont des cavités prises dans l'épaisseur des murs, destinées à recevoir des statues. Il s'en fait de deux espèces; les unes quarrées par leur plan, & en plate-bande dans leur sommet, comme on le voit à la niche rustique; les autres, dont le plan est décrit par un demi-cercle, & dont le sommet plein ceintre forme un cul de four, ainsi que le présentent les autres niches de cette planche.

Il faut observer que, soit que le diamètre des niches soit grand, petit ou moyen dans une même ordonnance de bâtiment, il faut que toutes puissent



contenir une figure de même grandeur, c'est-à-dire égale au tiers de la hauteur de l'ordre qui préside dans la décoration de l'édifice; de manière que, dans le cas où ce rapport ne pourroit avoir lieu, il faudroit éviter l'application des niches. Disons un mot du moyen de faire servir les statues d'une hauteur égale dans des niches de différente grandeur. Par exemple, dans les petites niches on se contentera de poser sous les pieds de la statue un socle, comme il s'en remarque dans les niches dorique, ionique & corinthienne; dans les moyennes niches, au lieu de socle, on placera un piédouche, comme dans les niches toscane & rustique. Enfin dans les grandes niches, non-seulement on groupera les figures, mais on placera un piédestal, comme dans la niche composite; de manière que par les différentes hauteurs des piédestaux, des piédouches ou des socles, les statues d'une hauteur égale pourront être placées dans des niches de diverses grandeurs.

En général il ne faut pas abuser de l'emploi des niches dans l'architecture; il devroit être réservé pour les édifices sacrés, les fontaines, les châteaux d'eaux, & autres édifices hydrauliques. Dans les maisons des particuliers elles attaquent la solidité des murs, & ne présentent à l'œil que des figures plus petites que nature, qui rendent l'ordonnance de la décoration chétive & mesquine; ce qui ne peut arriver dans les monumens publics, à cause de leur grandeur, toujours fort au-dessus de celle des bâtimens d'habitation.

Au bas de cette planche on remarque plusieurs desseins de frontons. La *fig. 75* donne la manière de tracer leur hauteur par leur base, c'est-à-dire que la perpendiculaire *a* du triangle isocèle *a, c, d*, qui les compose, soit à la base *c, d* de ce triangle, comme cinq est à vingt-qua-

tre; ce qui est la même chose que le procédé de décrire le quart de cercle *d, e*, pour un point *e*, comme centre, tracer la portion *d, a*; portion qui détermineroit la courbure du fronton circulaire, de même hauteur que le fronton triangulaire.

En général les frontons circulaires ont plus de pesanteur réelle, & présentent une forme plus matérielle à l'œil que les triangulaires; aussi doit-on ne les employer que dans les ordonnances rustique & toscane, malgré la multitude d'exemples contraires.

La *fig. 76*. présente la forme d'un fronton la plus régulière, c'est-à-dire un entablement continu & une corniche angulaire; à l'égard des ornemens de sculpture, le mieux seroit de n'en jamais mettre dessus les frontons, parce que c'est employer deux amortissemens pyramidaux l'un sur l'autre; mais particulièrement on devroit toujours éviter les figures *a* posées sur les corniches inclinées; le socle horizontal *b* semblant autoriser celle *c*, ainsi qu'on le remarque avec succès au château de Seaux, du côté de l'entrée. Au contraire, le tympan *d* devroit toujours être destiné à recevoir quelques bas-reliefs, & c'est à quoi se devroit réduire toute la richesse de ces couronnemens, qui néanmoins, comme les niches, devroient être consacrés pour la décoration des temples, ou n'être employés que sur les avant-corps principaux des palais des rois & des édifices publics, & jamais dans la décoration des bâtimens particuliers.

La *fig. 77*. offre la coupe ou profil du fronton *76*.

La *fig. 78*. fait voir la partie angulaire de l'extrémité du fronton, tel qu'on l'exécute dans l'architecture régulière, de préférence à la croquette que présente la *fig. 79*, qui, de même que celles *80* & *81*, ne sont placées ici que comme des



exemples à éviter, ainsi qu'une infinité d'autres frontons entoullés, découpés, chantournés; productions gothiques qui ne font imitées de nos jours, que par les architectes subalternes, & que les grands maitres savent rejeter.

### N°. XIII.

#### *Projet d'un grand hôtel de quarante toises de face.*

Persuadés que le premier mérite d'un plan consiste dans la beauté des enfilades principales, nous les avons observées ici, & avons pris soin de les exprimer par des lignes ponctuées. Nous avons aussi fait en sorte que le centre du grand salon se rencontre dans les deux maitresses enfilades, avantage considérable, & qui se trouve rarement dans les édifices françois, à l'exception des maisons royales. Une des choses qui nous a paru aussi fort essentielle, c'est que des périlstiles amènent à couvert depuis l'entrée de l'hôtel jusqu'aux appartemens. D'ailleurs ces périlstiles en colonades donnent un air de dignité à ces sortes d'habitations, qui les distinguent des maisons ordinaires, sans pour cela leur donner la somptuosité des palais des rois, qui se manifeste non-seulement par beaucoup plus d'étendue, mais encore par des avant-cours, des places d'armes, & une infinité d'autres dépendances de leur ressort. Peut-être eût-il été bien aussi d'observer dans cette distribution un porche, qui de la cour d'honneur eût fait descendre les maitres à couvert dans leur appartement; mais il s'agissoit de faire ici un grand hôtel de 75 toises de largeur entre deux murs mitoyens, & de l'annoncer par une grande cour qui indiquât par son aspect le rang du personnage qui devoit l'habiter; en sorte que les basses-cours devenant petites, ne pouvoient raisonnable-

ment permettre le porche que nous désirons ici. A ce défaut, que nous avouons n'être pas peu considérable, voici comme on y pourroit remédier: ce seroit d'avancer de neuf à dix pieds les six colonnes de front placées au-devant du vestibule, en sorte que les voitures pourroient passer entre ces colonnes & les murs de face, moyen qui peut se mettre en pratique dans cette distribution, mais qui ne peut avoir lieu que dans le cas d'une cour d'un certain diametre, à cause de l'échappée des carrosses & de la pente du pavé qu'il est nécessaire de gagner de loin, pour que le sol du porche proposé se trouve, à quelque chose près, à niveau du vestibule. Nous nous sommes contentés d'annoncer cette faille, sans l'exprimer sur cette planche. Nous avouons sincèrement que cette idée ne nous est venue que depuis sept ou huit années que ce projet est gravé; tems depuis lequel nous avons apperçu plus d'une fois l'incommodité que les grands éprouvent, de n'arriver pas à pied sec dans l'intérieur de leur habitation, avantage néanmoins qui se rencontre rarement dans les hôtels, mais que nous conseillons à tous les propriétaires & aux jeunes architectes, comme un des points essentiels pour ce qui regarde la commodité.

Nous avons pris soin d'écrire le nom & l'usage de chaque piece de ce plan, & de désigner par la lettre A toutes celles qui composent l'appartement de parade, par la lettre B celles qui déterminent l'appartement de société, & enfin par la lettre C les deux appartemens privés, placés en ailes & donnant sur les jardins fleuristes, aussi-bien que celui destiné pour les bains, rangé aussi dans la classe de ces derniers. Toutes les autres pieces comprennent le département de la bouche, des écuries & des remises, avec leurs dépendances; ce qui nous dispense d'entrer

d'entrer dans un plus long détail. D'ailleurs nous renvoyons au mot **DISTRIBUTION**.

N<sup>o</sup>. XIV.

Le format de ce volume n'ayant point permis de joindre les deux ailes au principal corps-de-logis, on a pris le parti de les graver séparément sur la même planche, ce qui ne laisse pas de nuire à l'effet général de l'ensemble; mais on peut se représenter la partie A jointe à celle B, & celle C jointe à la partie D, pour en juger. Au reste ces deux ailes ne sont que les élévations des dépendances de ce bâtiment, mais ajustées de manière que malgré leur infériorité elles contribuent à faire valoir l'ordonnance de l'hôtel proprement dit.

Cet édifice est composé de deux étages, le rez-de-chaussée orné d'ordre ionique, le premier d'ordre corinthien. Le principal corps-de-logis placé entre cour & jardins, jouit du côté de la cour de l'aspect de la place publique par la colonnade qui se voit ici, & dont les axes des entre-colonnemens correspondent à ceux des croisées du principal corps des bâtimens. Nous ne ferons point l'analyse de cette production, son éloge seroit déplacé, & on doit naturellement nous dispenser d'en faire la critique; nous ferons remarquer seulement la relation scrupuleuse que nous avons observée entre les dehors & les dedans, comme le principal objet de la composition d'un bâtiment de cette espèce.

Nous n'avons donné ni la façade du côté du jardin, ni la coupe de ce bâtiment, dans le dessein d'éviter la multiplicité des planches: d'ailleurs on sentira facilement par l'inspection du plan, l'effet que ces façades doivent produire, & nous nous flatons que ce projet fera quelque plaisir à tout amateur impartial.

N<sup>o</sup>. XV.

Cette planche offre une distribution régulière très-ingénieuse, contenue dans un terrain clos de murs, le plus irrégulier qu'il soit possible, & dont M. Franque a tiré parti d'une manière à faire juger de sa sagacité, de son goût & de son intelligence. En effet, rien de si bien entendu que ce plan; beauté, proportion, variété, agrément, commodité, symétrie, relation des dedans aux dehors, tout s'y trouve réuni. En un mot, ce projet nous paroît un chef-d'œuvre, & seroit seul capable de faire beaucoup d'honneur à cet architecte, s'il n'avoit prouvé par tant d'autres productions l'étendue de ses connoissances, & son expérience dans l'art de bâtir.

N<sup>o</sup>. XVI.

Cette planche donne le plan du premier étage de ce bâtiment, & est composée d'un bel appartement & de quatre autres moins considérables, mais tous pourvus des commodités qui leur sont nécessaires. Au-dessus de cet étage, du côté de la place seulement, est encore pratiqué un appartement; en sorte que tout le rez-de-chaussée est occupé par un appartement de société, un jardin, des cuisines, des offices, des écuries & des remises; & que dans les étages supérieurs on trouve un appartement pour le maître du logis, & cinq appartemens pour sa famille ou ses amis; distribution suffisante pour la maison d'un particulier riche, qui retiré en province, y jouit d'un revenu honnête, & qui se détermine à se vouloir loger commodément & avec goût.

N<sup>o</sup>. XVII.

Cette planche offre l'élévation du côté de la cour, avec la coupe du grand escalier, & l'élévation du côté du jardin de



ce bâtiment. On remarque un caractère de fermeté dans l'ordonnance de ses façades, qui n'a rien de pesant ni de défailli; caractère qui se suffit à lui-même, & qui prouve bien l'inutilité des ordres dans les habitations des particuliers. Si les architectes présentoient toujours de telles productions à leurs propriétaires, ceux-ci n'auroient pas la manie de vouloir une décoration, qui, pour être plus riche, n'en est pas plus estimée des connoisseurs. Des arcades plein ceintre, un certain mouvement dans les plans, des balustrades au lieu de balcons, des ouvertures en rapport avec les trumaux, de beaux chambranles, des refends placés convenablement, une sculpture bien repartie, d'excellens profils, un bel appareil, sont autant de beautés caractéristiques du ressort des bâtimens dont nous parlons,

& qui se rencontrent dans ce projet; considérations qui nous l'ont fait préférer à tout autre dans cette collection, parce que nous nous serions fait honneur de l'avoir produit: du-moins nous nous flatons qu'on nous saura gré de l'avoir rendu public, comme un exemple utile, intéressant & capable de piquer l'émulation des jeunes artistes.

N<sup>o</sup>. XVIII.

Cette planche fait voir la coupe du corps-de-logis sur la rue, l'élévation de l'aile de bâtiment sur la cour, & la décoration intérieure du cabinet en galerie donnant sur le jardin. On voit régner dans cette façade le même caractère que dans les élévations précédentes: unité recommandable comme le seul moyen de rendre un bâtiment de peu d'étendue, plus considérable en apparence.



*Les Cinq Ordres de Colonnes des Grecs et des Romains*

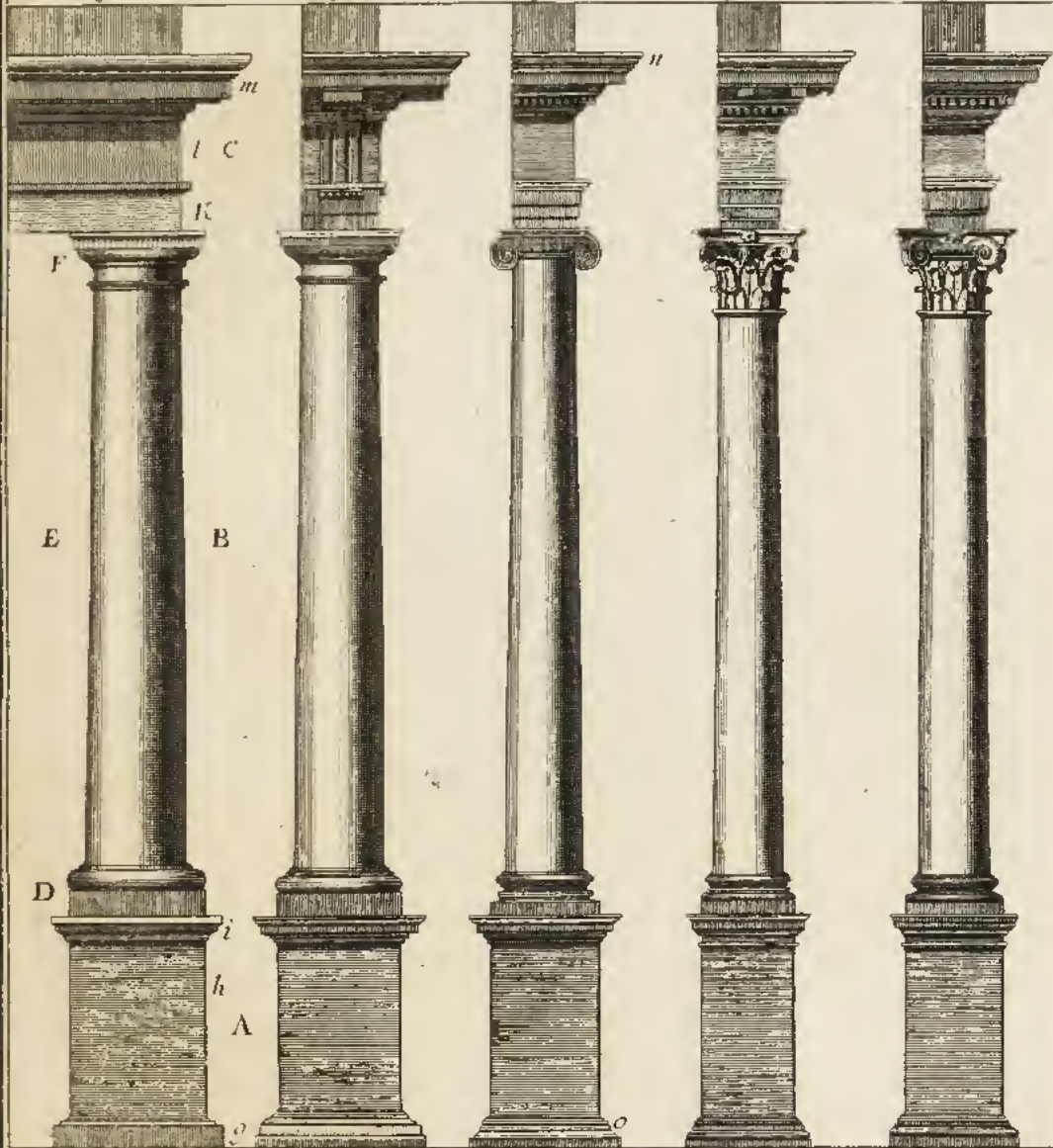
Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

Fig. 4

Fig. 5



*Doric*

*Ionic*

*Corinthian*

*Composite*

*Composite*



2 Mod.

2 Mod.

2 Mod.

2 Mod.

2 Mod.

*Architecture*





*Dimension Generale des Ordres d'Architecture avec le developpement des Principales Moulures qui les subdivisent*

Fig. 6.

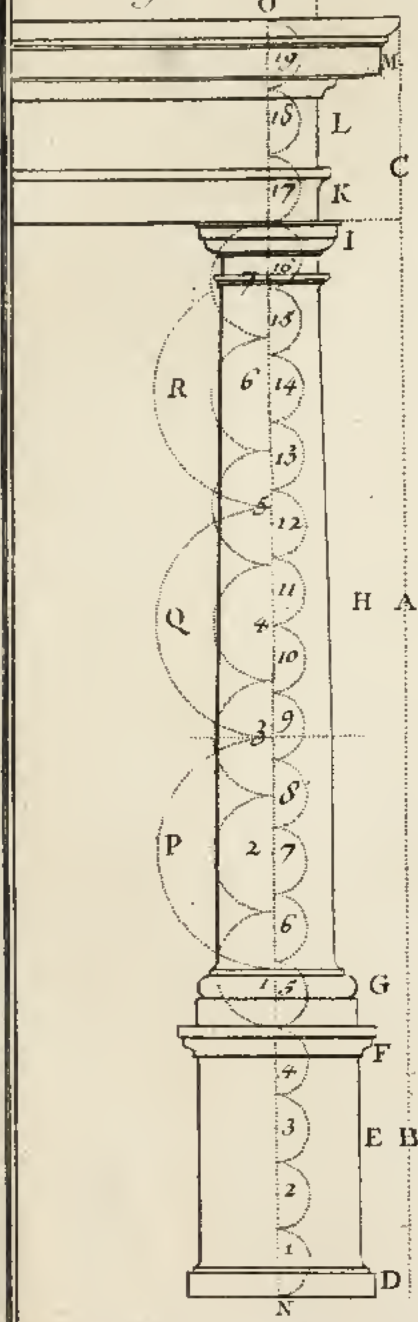


Fig. 5.

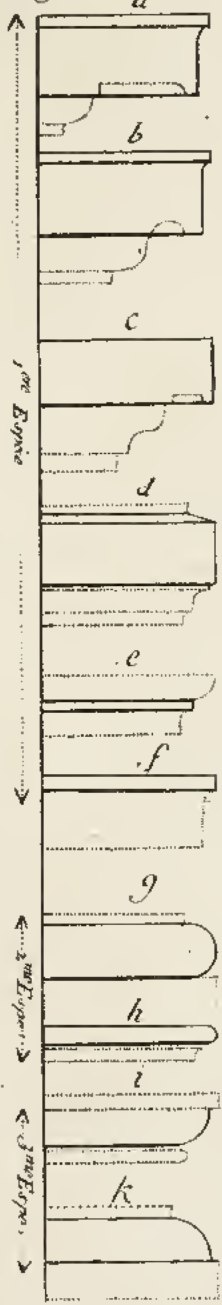
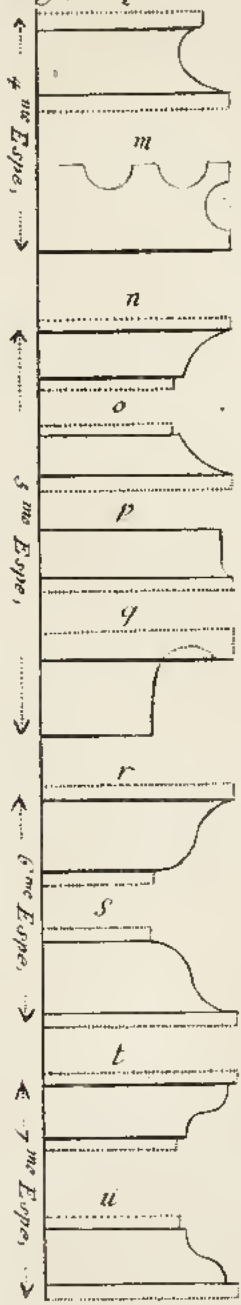
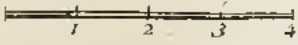


Fig 7



Echelle de 4 Modulus







*Maniere Générale de tracer les Moulures à l'usage de toutes les Espèces de Membres d'Architecture.*

Fig. 9

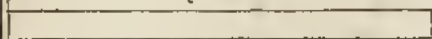


Fig. 10

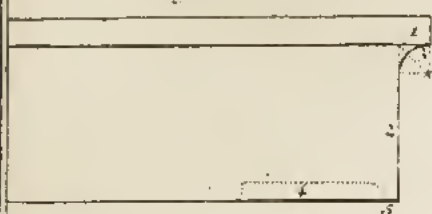


Fig. 11

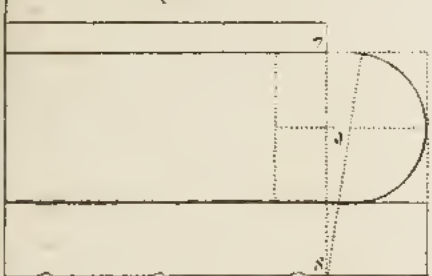


Fig. 12

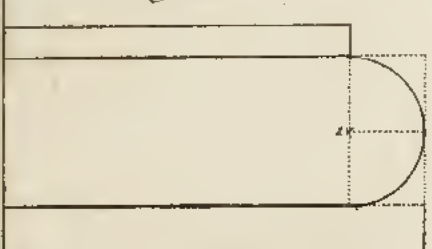


Fig. 13

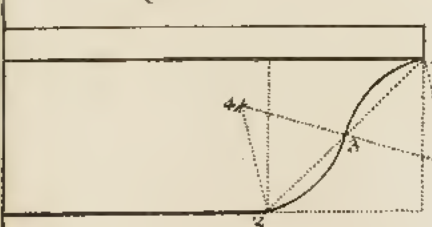


Fig. 14

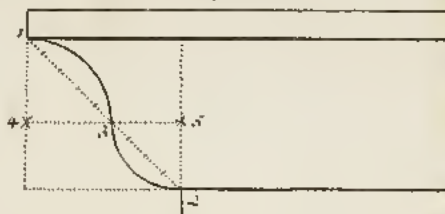


Fig. 15

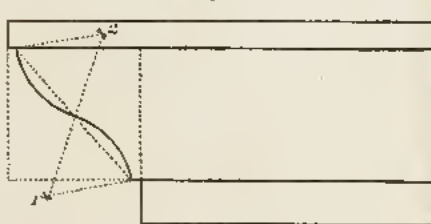


Fig. 16

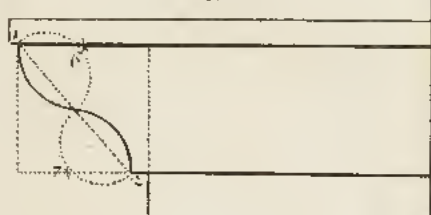
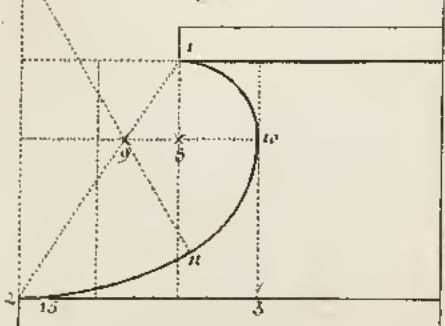


Fig. 17







*Maniere Générale de tracer les Moulures à l'Usage de toutes  
les Espèces de Membres d'Architecture.*

Fig. 18.



Fig. 22.



Fig. 19.

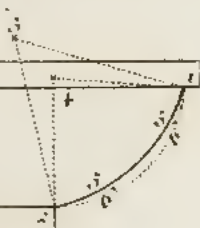


Fig. 23.



Fig. 20.

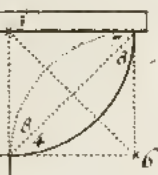


Fig. 24.

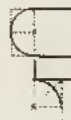


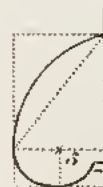
Fig. 21.

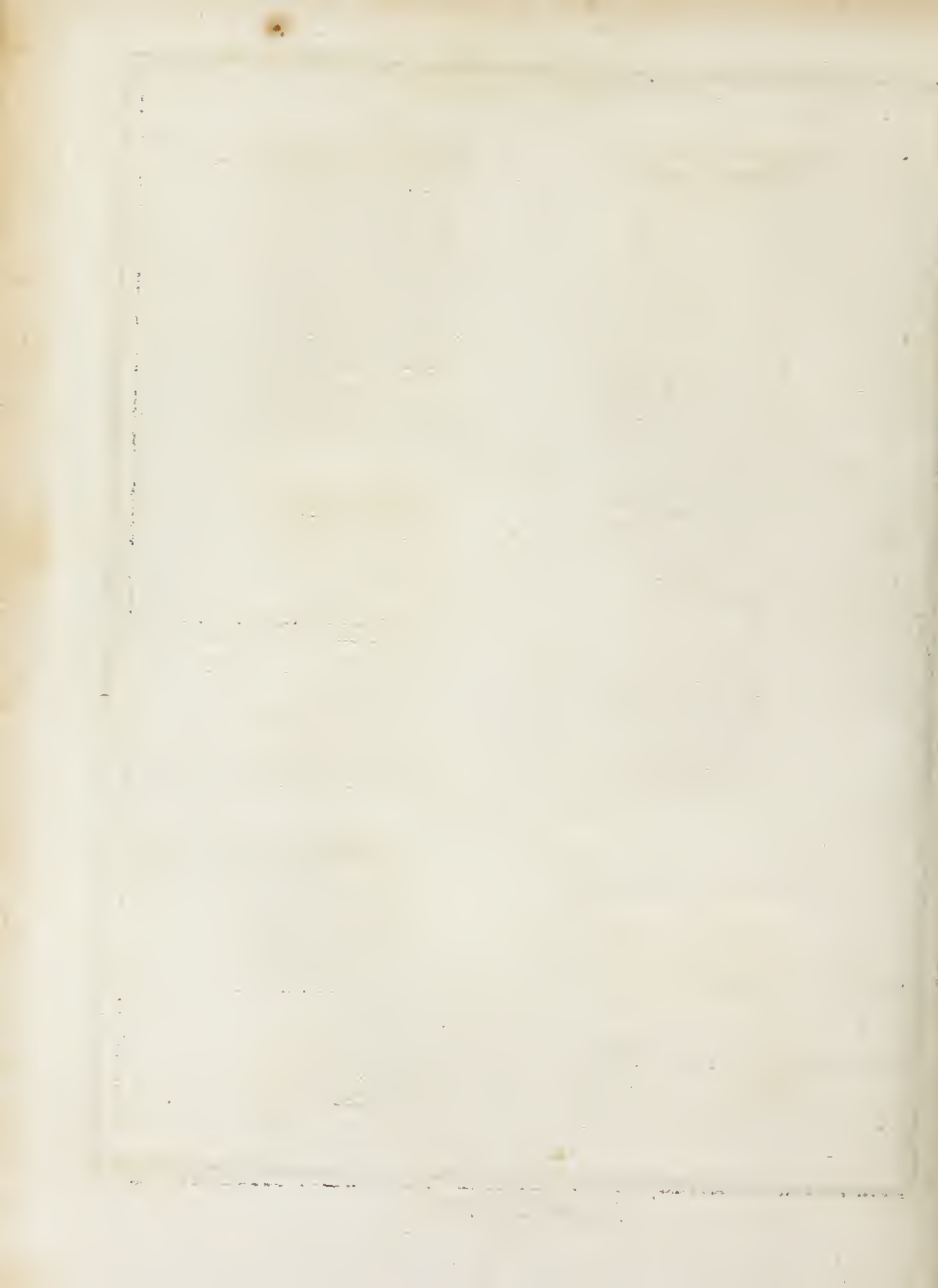


Fig. 25.



Fig. 26.







Pieds d'Estaux des Cinq Ordres

Fig 28



Fig 27

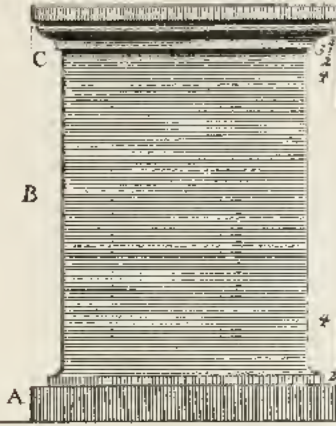


Fig 30

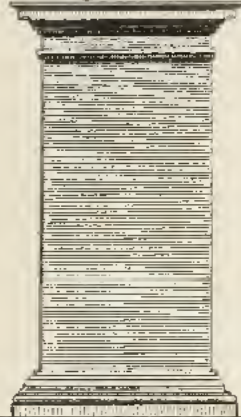


Fig 29



Fig 32

Socle tenant Souvent lieu de Pied d'Estal aux Ordres



Fig 31

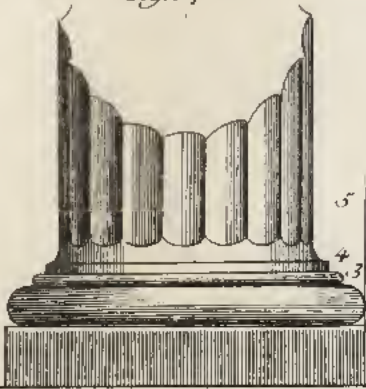


2 Mod, ou 36 min, 1

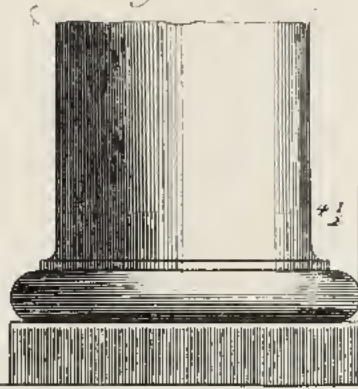


Bases des cinq Ordres, avec celle nommée Attique.

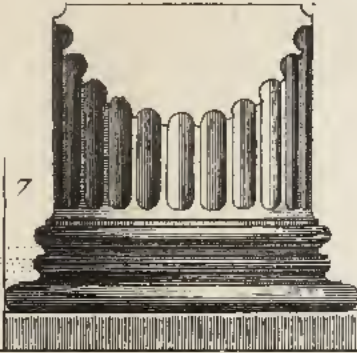
Base Dorique.  
Fig. 34.



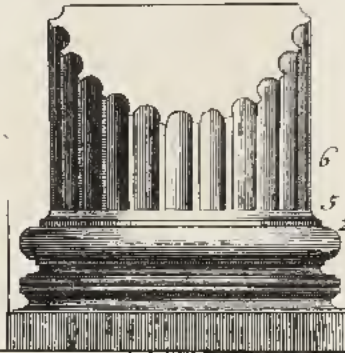
Base Toscane.  
Fig. 33.



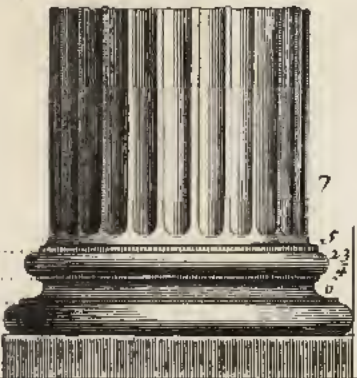
2 Modules ou 24 minutes.  
Base Corinthienne.  
Fig. 36.



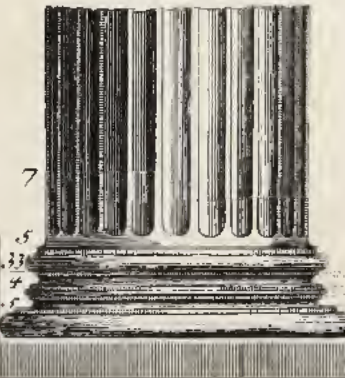
Base Ionique.  
Fig. 35.



Base Attique.  
Fig. 38.



Base Composite.  
Fig. 37.



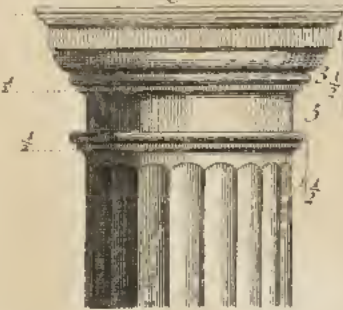
2 Modules ou 36 minutes.



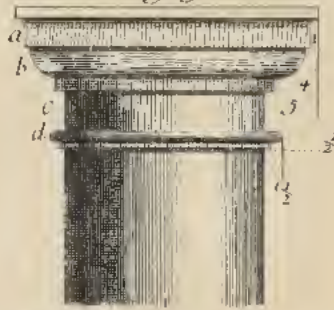


# Chapiteaux des cinq Ordres.

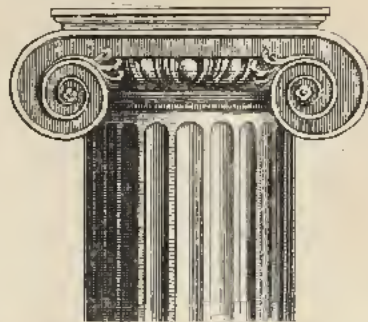
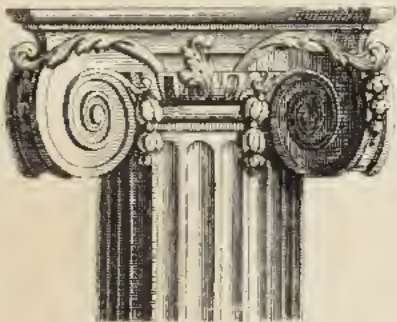
Chapiteau Dorique.  
Fig 40.



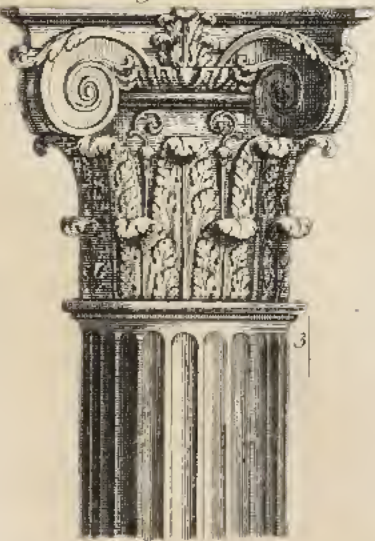
Chapiteau Toscan.  
Fig 39.



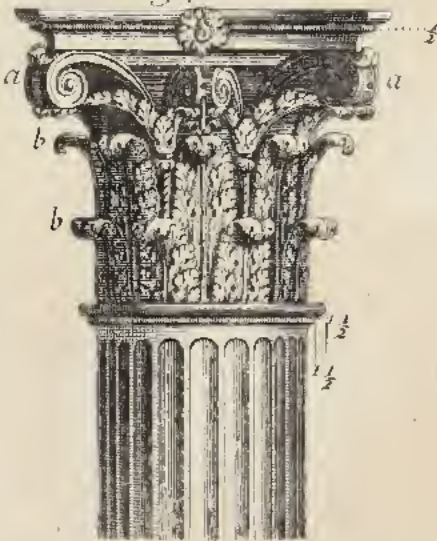
Chapiteau Ionique Moderne. 2 Mod., ou 24 minutes. Fig 42.      1 ————— 2      Chapiteau Ionique. Fig 41.



Chapiteau Composite.  
Fig 44.



Chapiteau Corinthien.  
Fig 43.



2 Mod., ou 36 min.      1 ————— 2





Entablements des cinq Ordres, avec une Corniche Architravée.

Fig 46.

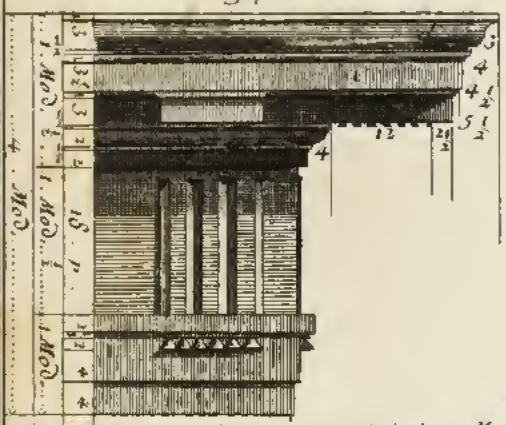
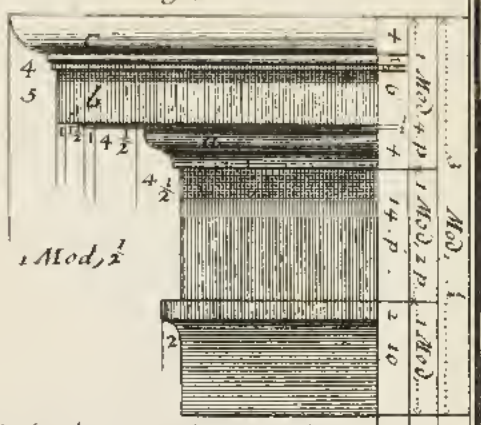
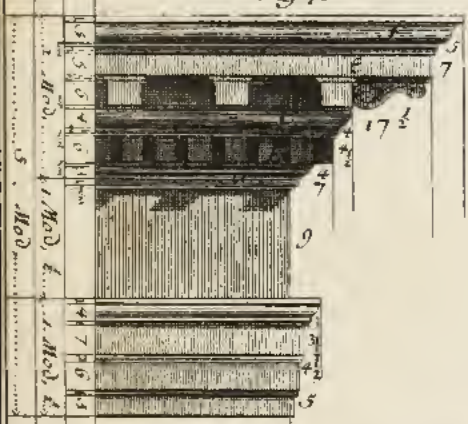


Fig 45.



2 Mod, ou 24 m, Fig 48.



2 Modules ou 24 minutes. Fig 47.

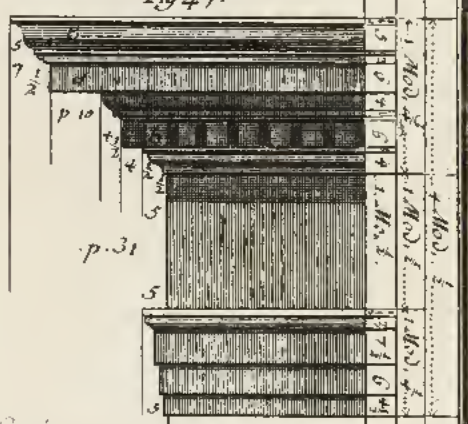
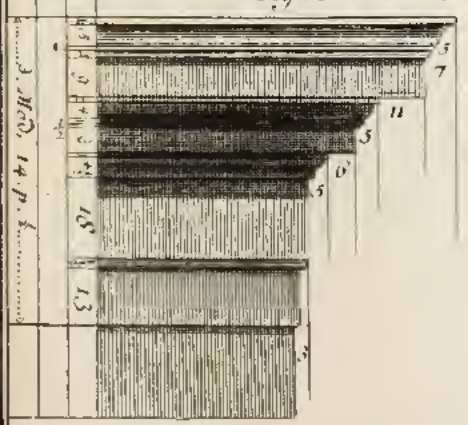
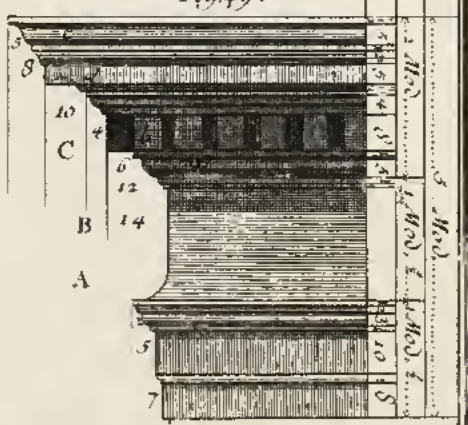


Fig 50.



2 Mod, ou 36 min, Fig 49.



2 Mod, ou 36 min,

2 Mod, ou 36 min,



Balustrade Dorique.

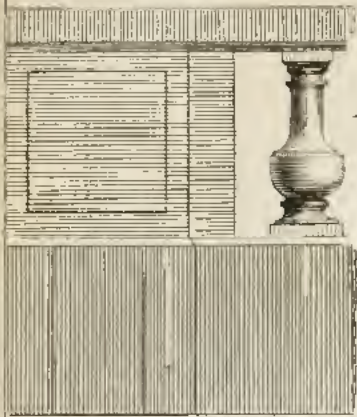


Fig. 52.

Balustrade Trocane.

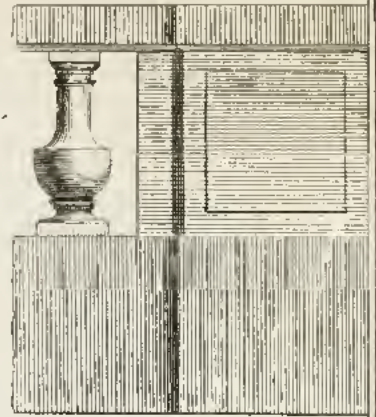


Fig. 51.

Balustrade Corinthienne.

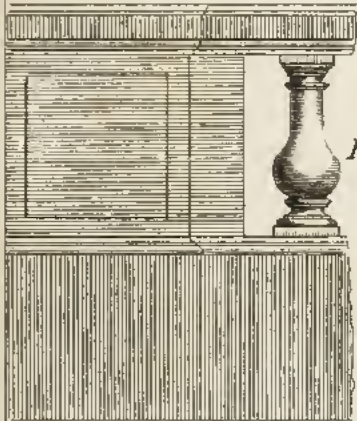


Fig. 54.

Balustrade Ionique.

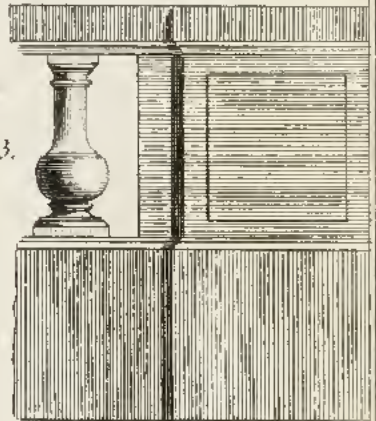


Fig. 53.

Coupe d'une Balustrade avec son Balustre

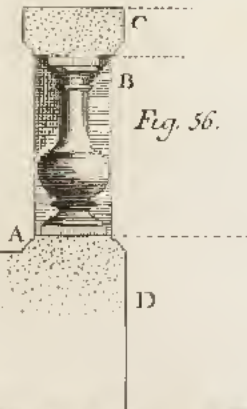


Fig. 56.

Balustrade Composite.

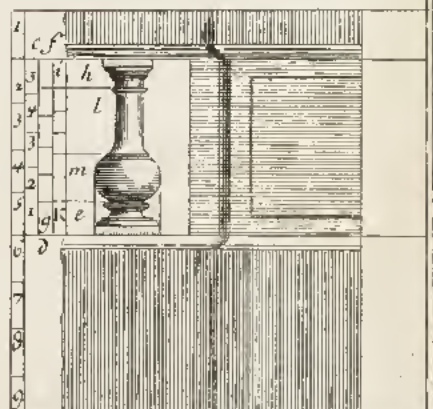


Fig. 55.





Portes usitées dans les différents Ordres d'Architecture  
Porte TOSCAINE      Porte Rustique

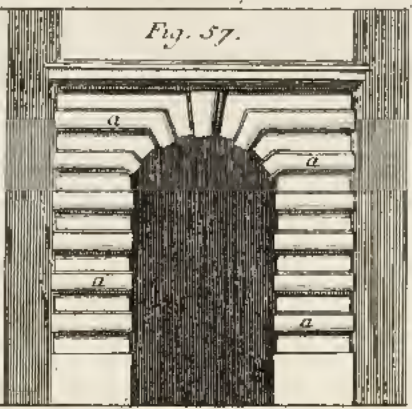
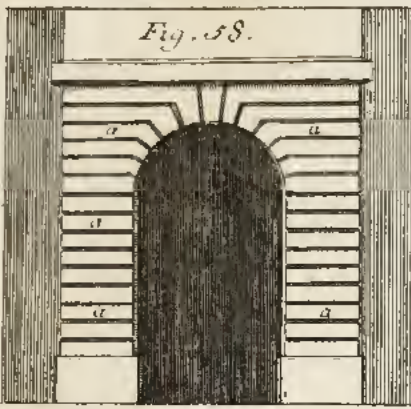


Fig. 60. Porte Ionique

Fig. 59. Porte Dorique



Fig. 62. Porte Composite

Fig. 61. Porte Corinthienne

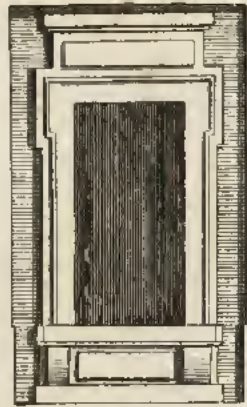






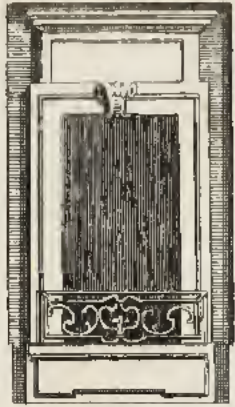
*Croisées relatives au cinq Ordres d'Architecture.*

*Fig. 63.*



*Croisée Rustique.*

*Fig. 64.*



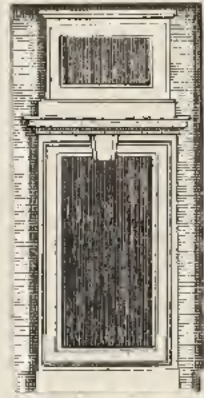
*Croisée Toscane.*

*Fig. 65.*



*Croisée Dorique.*

*Fig. 66.*



*Croisée Ionique.*

*Fig. 67.*



*Croisée Corinthienne.*

*Fig. 68.*



*Croisée Composite.*



Niche Rustique .  
Fig. 69.



Niches et Frontons mixtes.  
Niche Torsane .  
Fig. 70.



Niche Dorique .  
Fig. 71.



Niche Ionique .  
Fig. 72.



Niche Corinthienne .  
Fig. 73.



Niche Composite .  
Fig. 74.



Fig. 76.



Fig. 80.



Fig. 77.

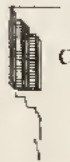


Fig. 78.



Fig. 75.

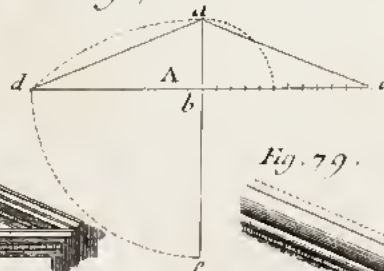


Fig. 81.



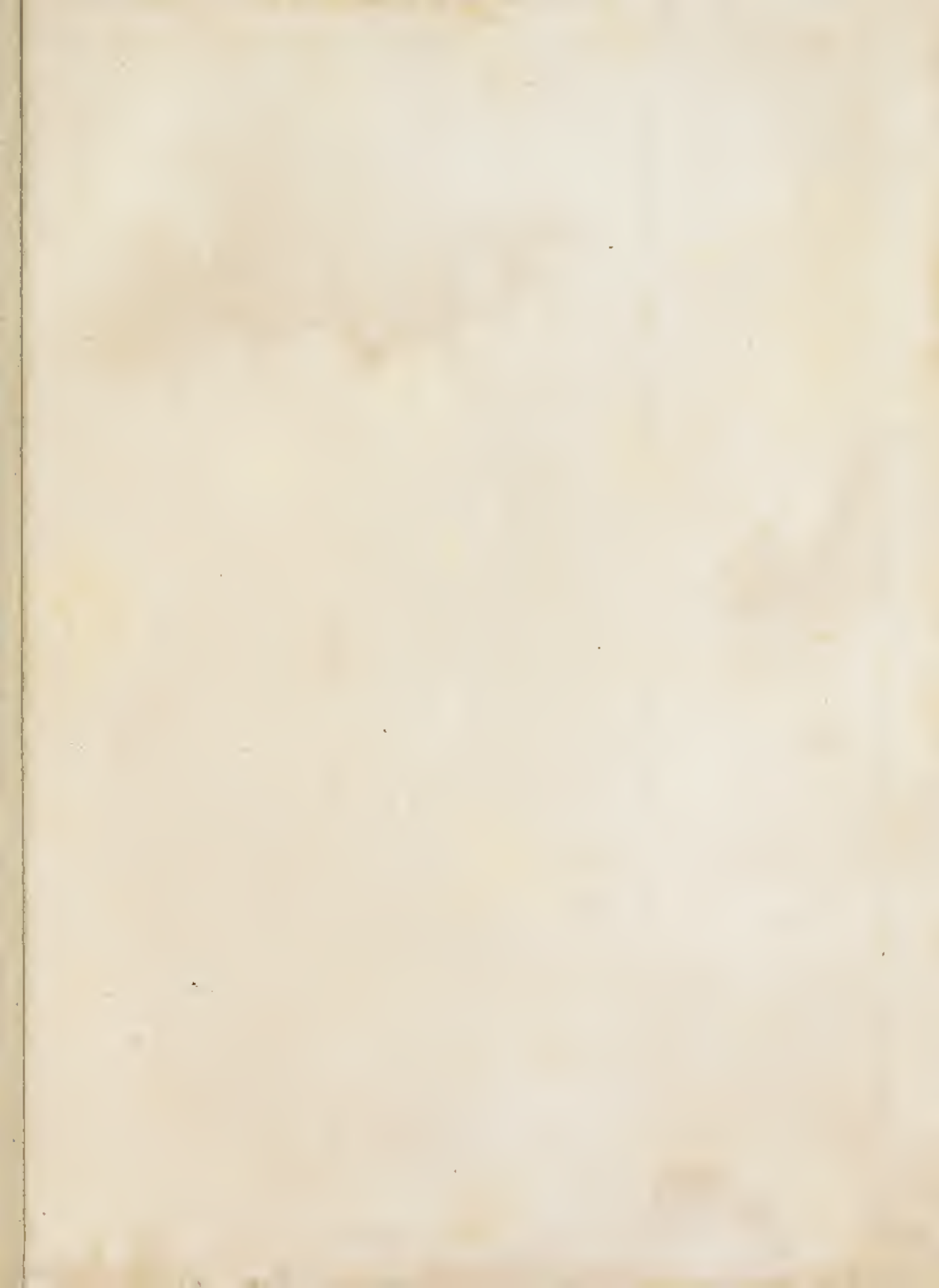
Fig. 79.



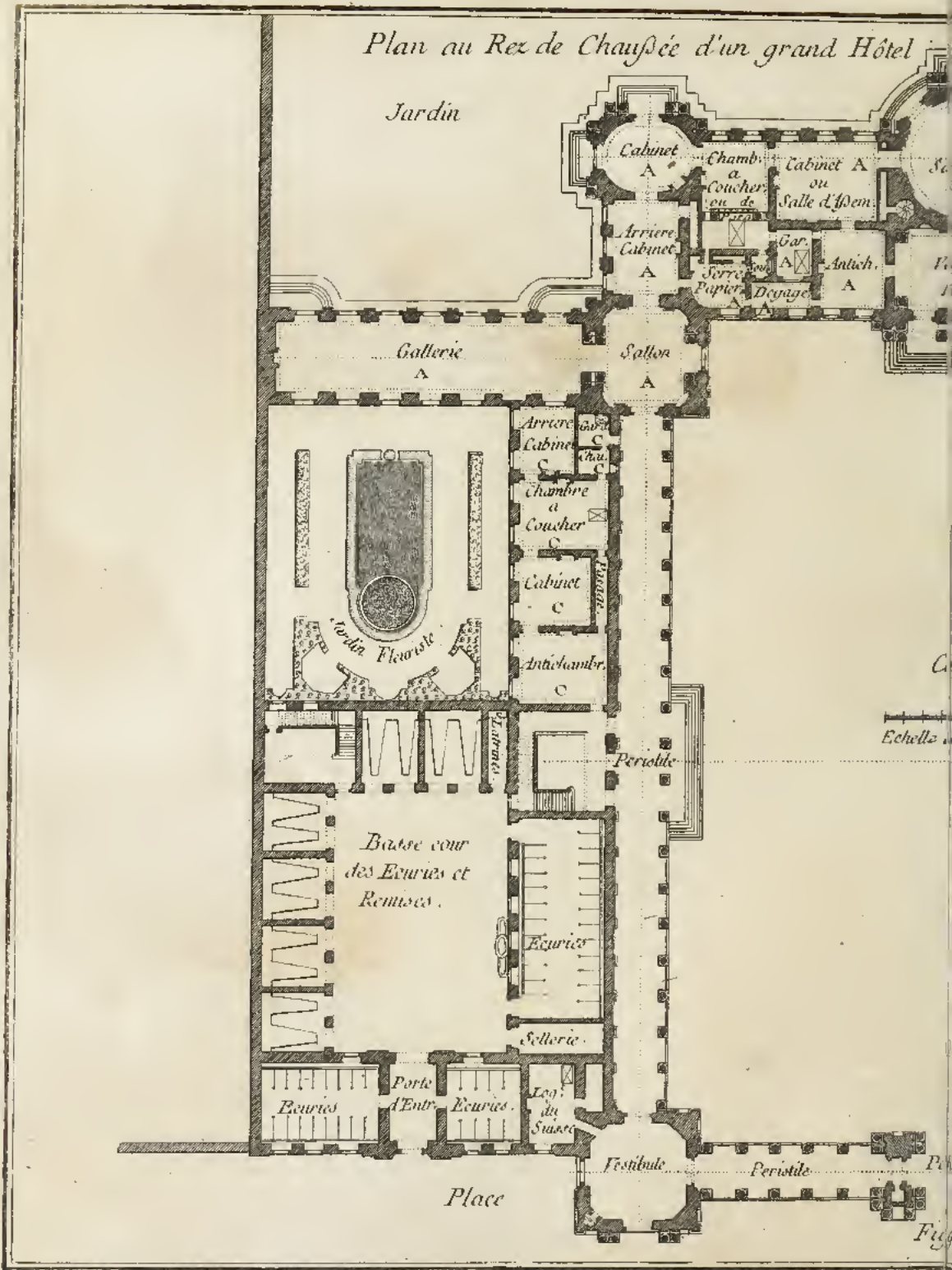
Divers Frontons à imiter, et à éviter .





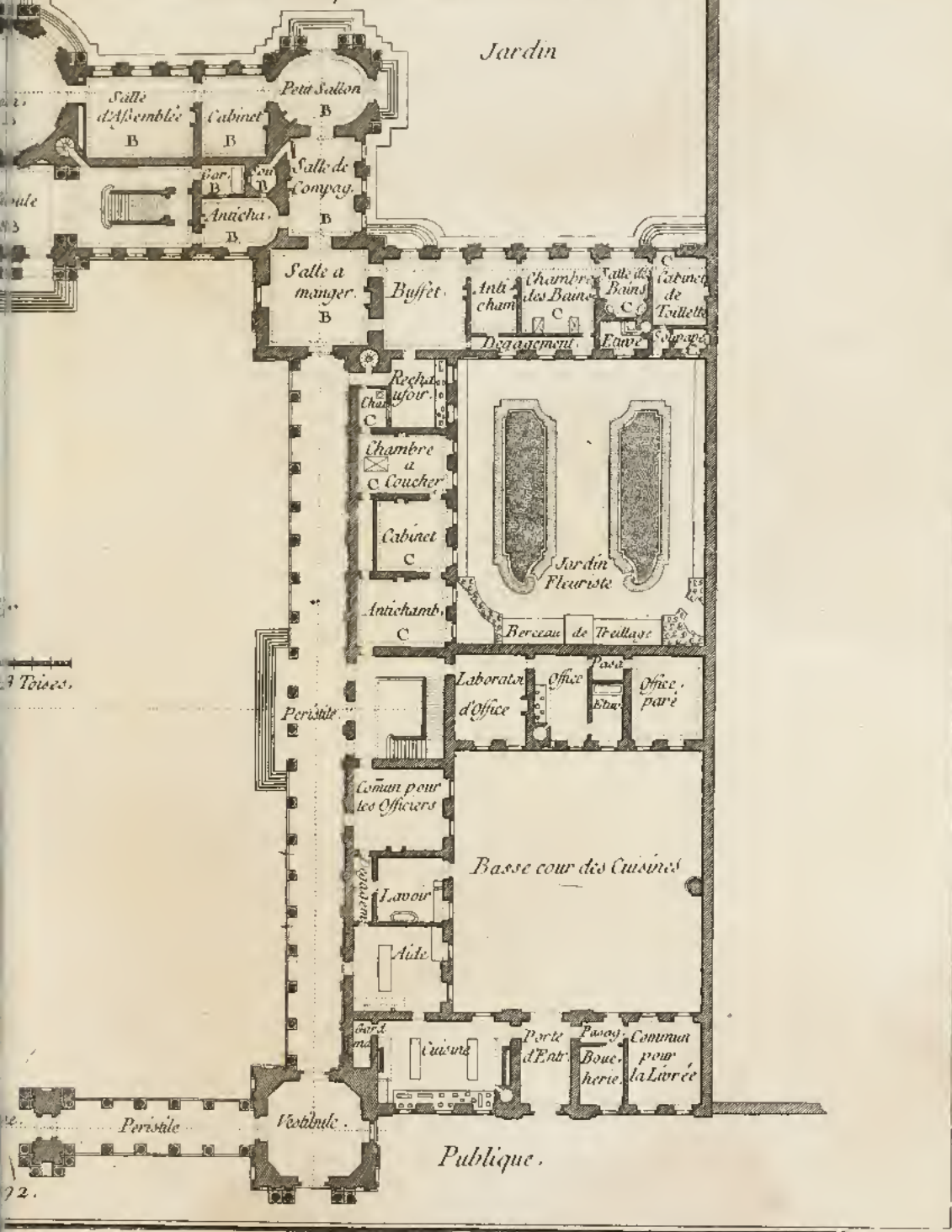


Plan au Rez de Chaussée d'un grand Hôtel

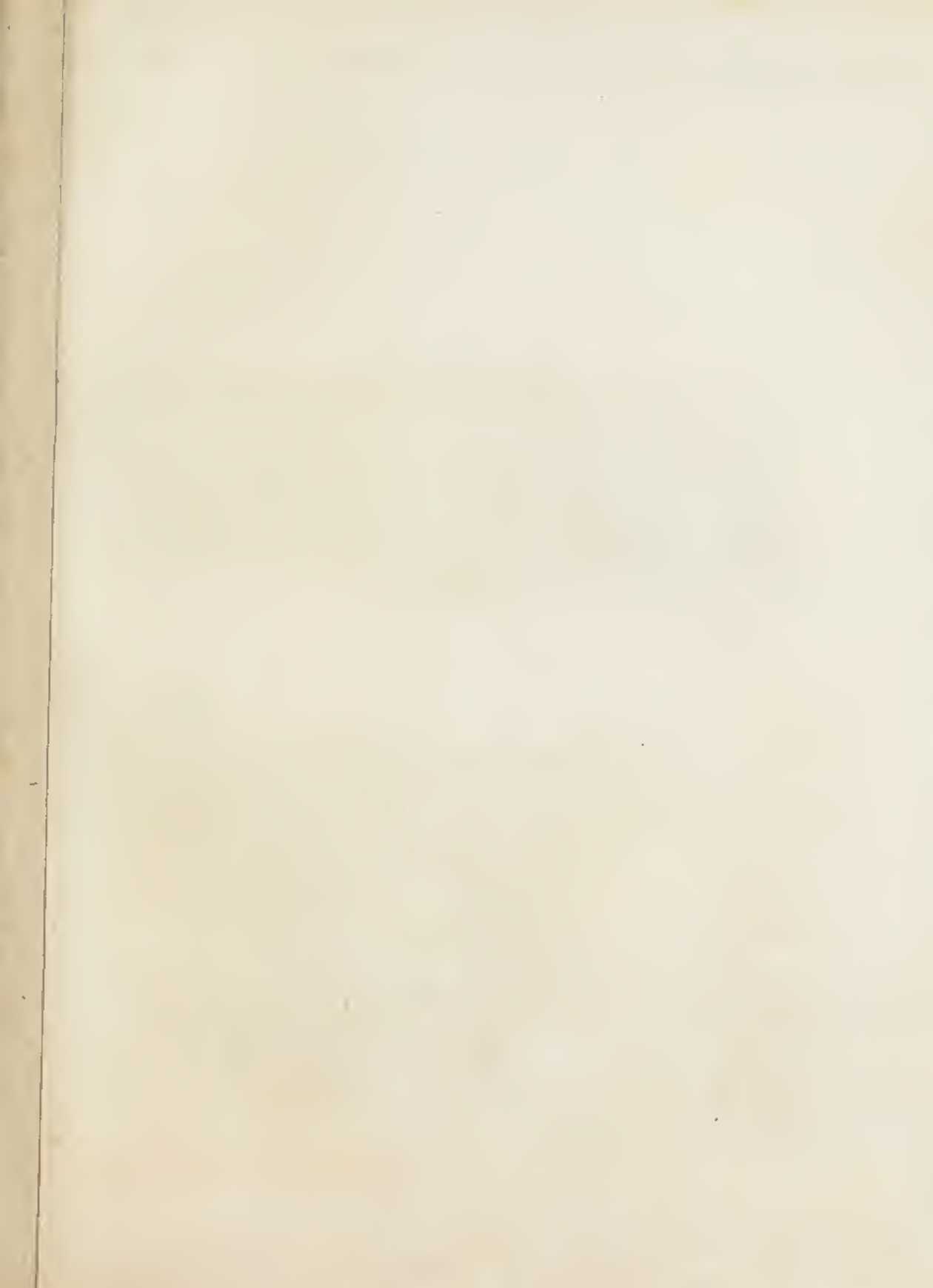




du dessin de Jacques françois Blondel.

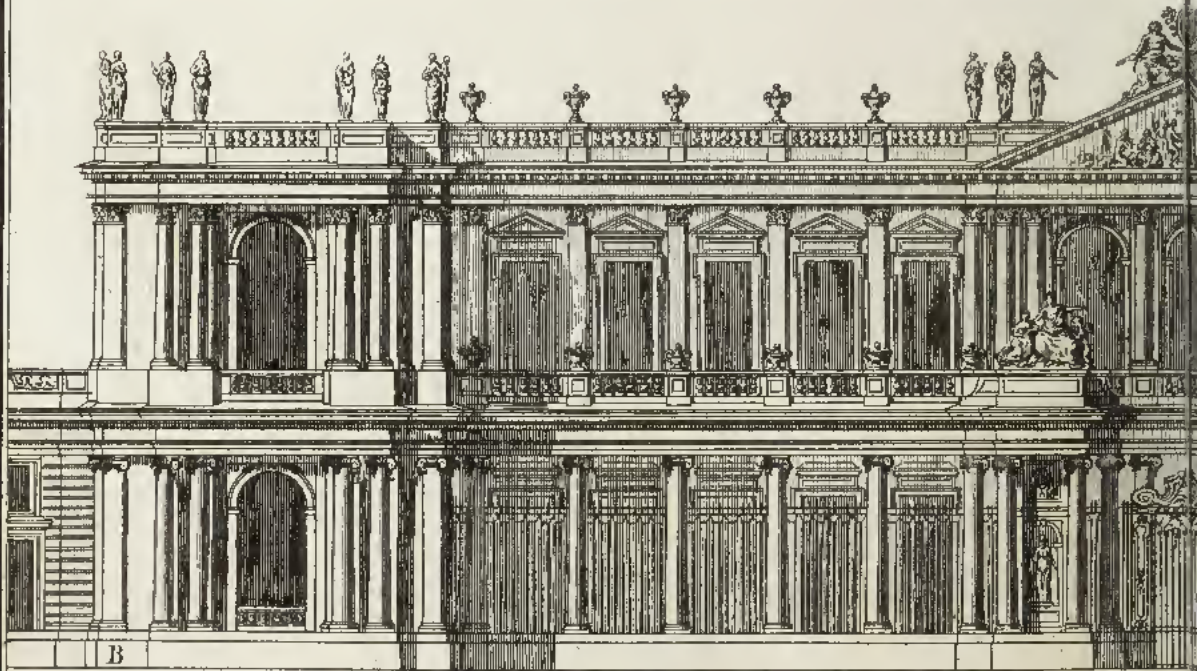
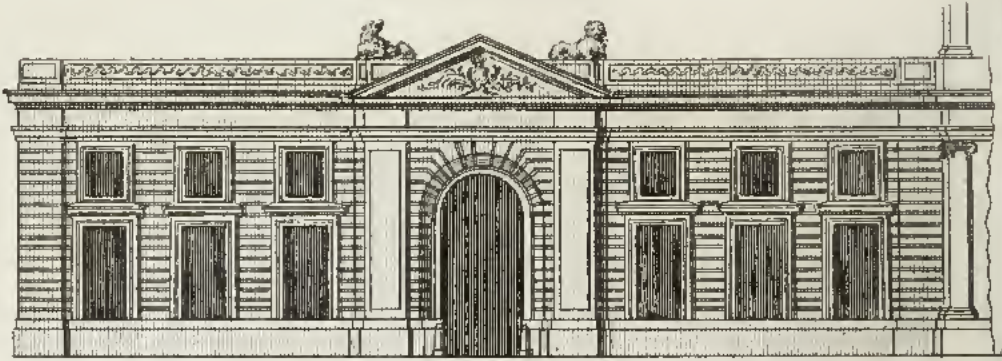




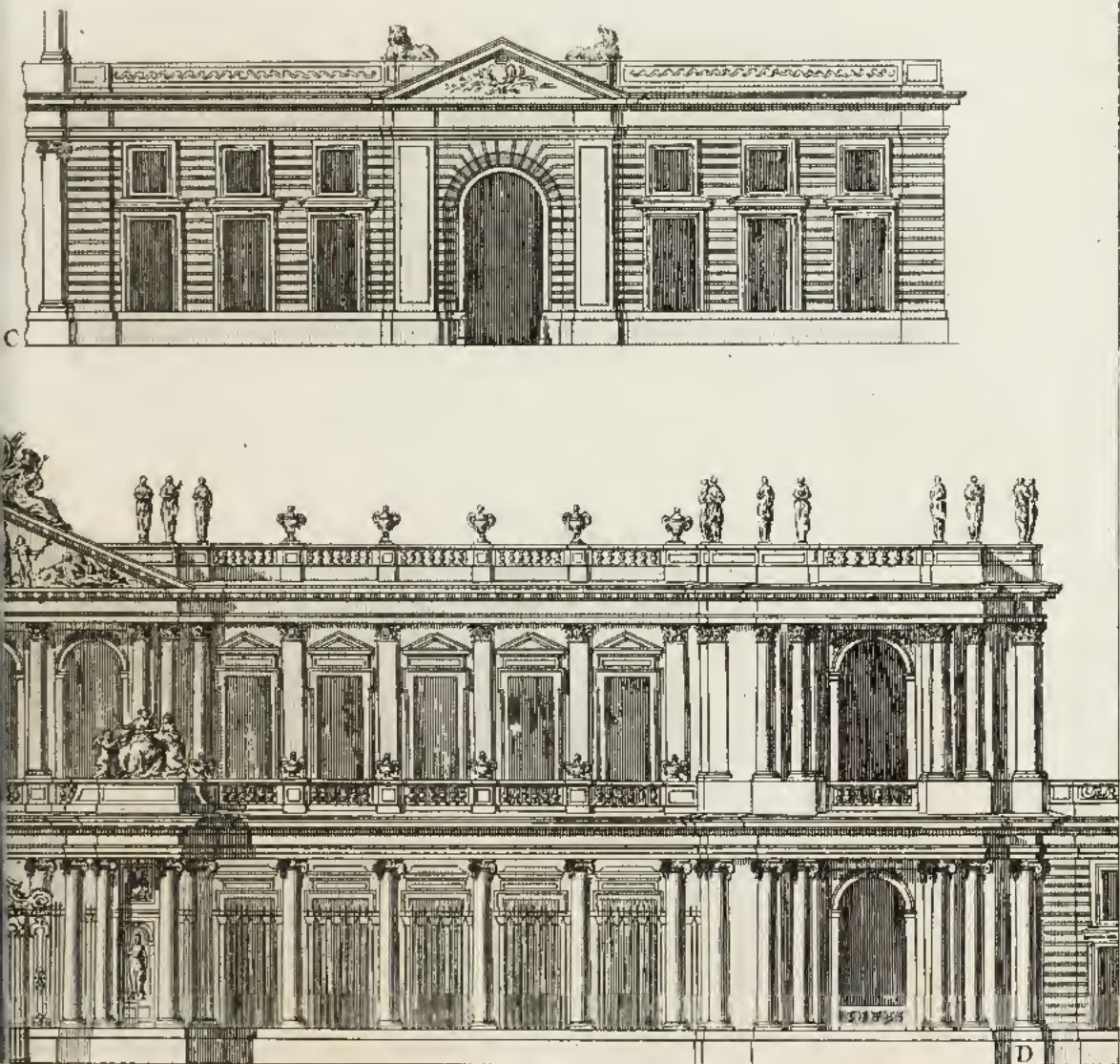




*Elevation du côté de l'entrée du*  
*du Dessain de Jacques*



*grand Hôtel avec ses dépendances*  
*des François Blondel.*

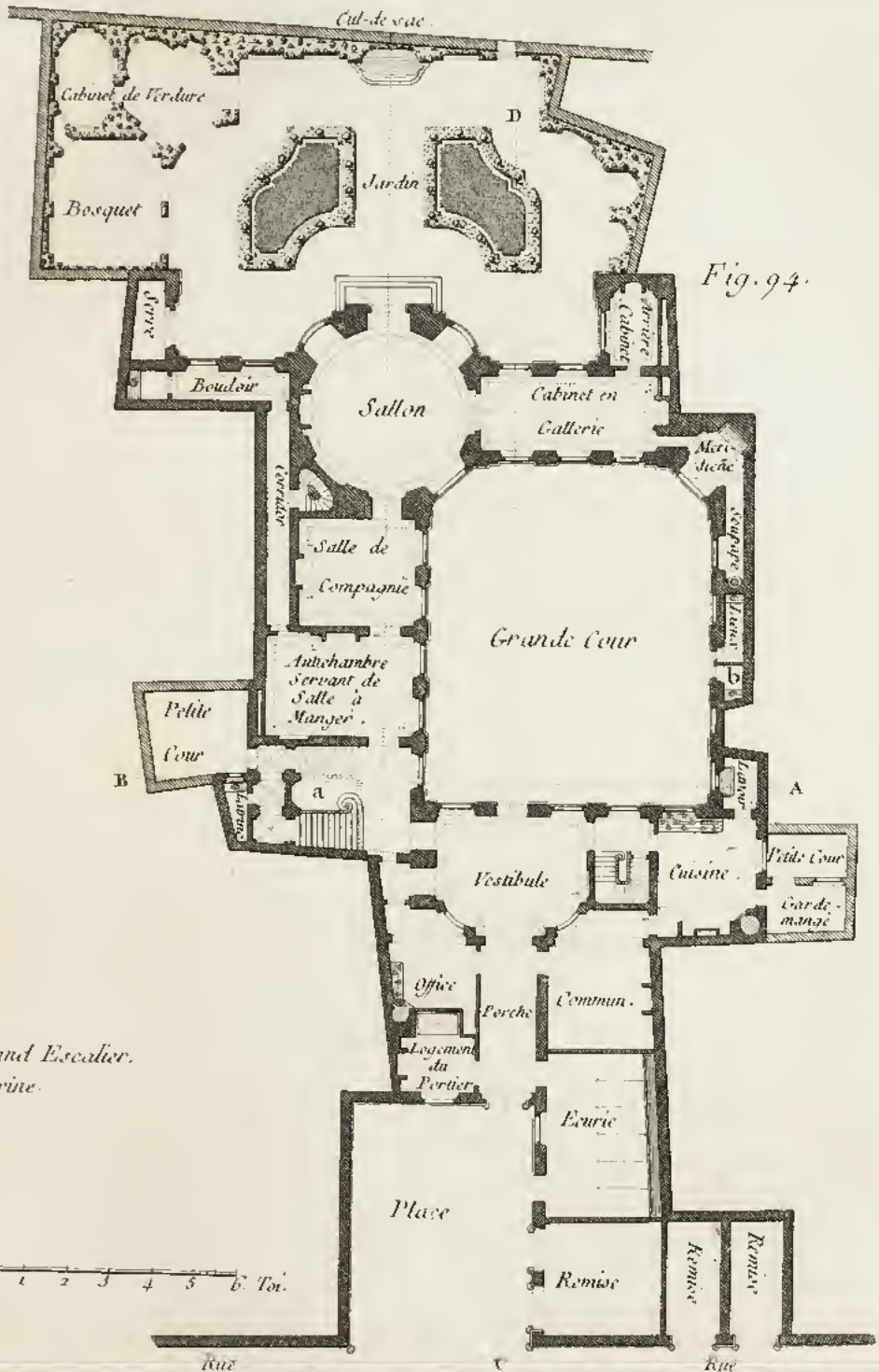


CTURE.





Projet d'un Plan au rez de chaussée par François Franque.





Projet du Plan du Premier Etage.

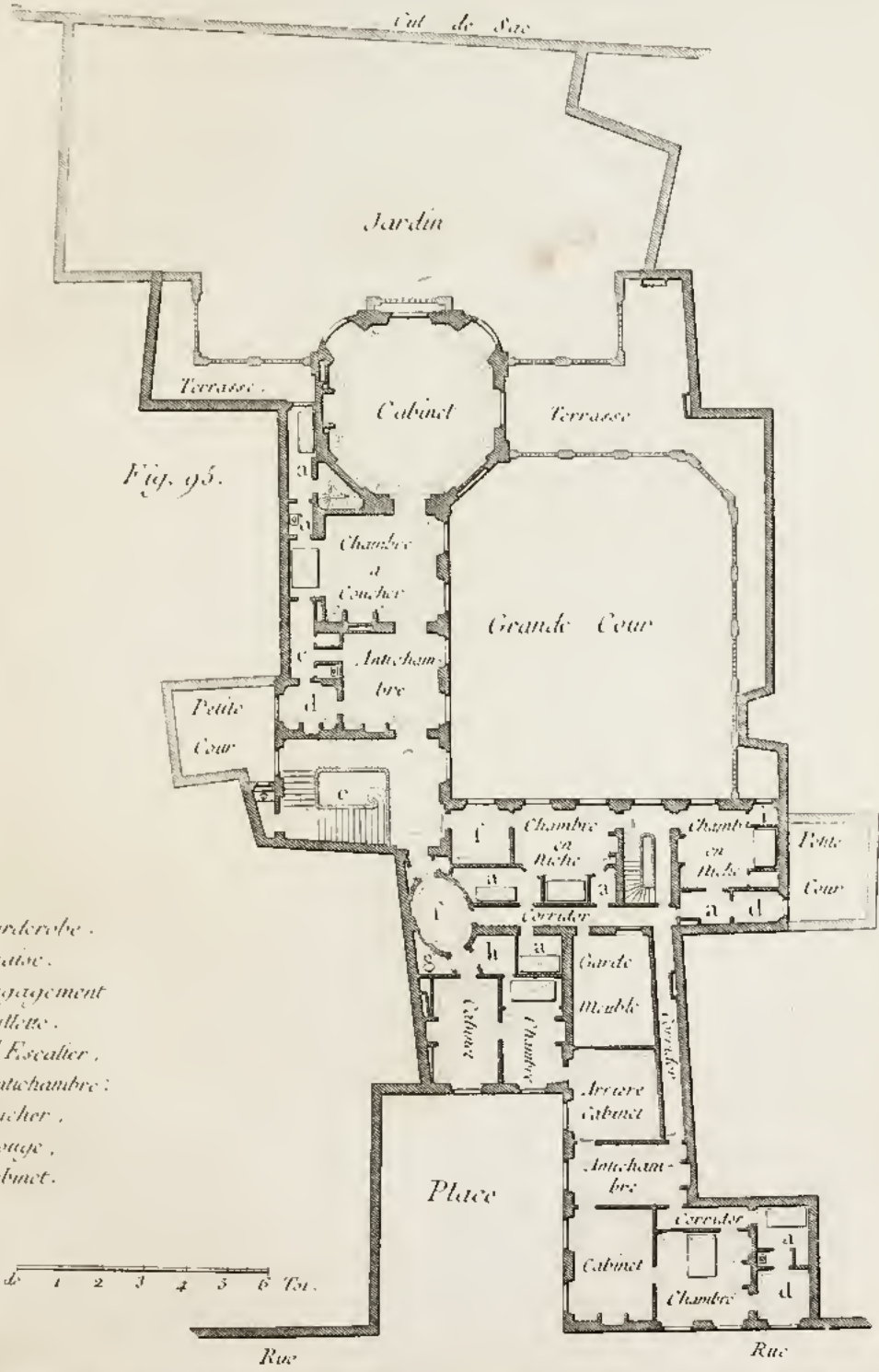


Fig. 95.

- a. Garderobe.
- b. Chaise.
- c. Degagement.
- d. Toilette.
- e. 6<sup>e</sup> Escalier.
- f. Antichambre.
- g. Bucher.
- h. Bouge.
- i. Cabinet.

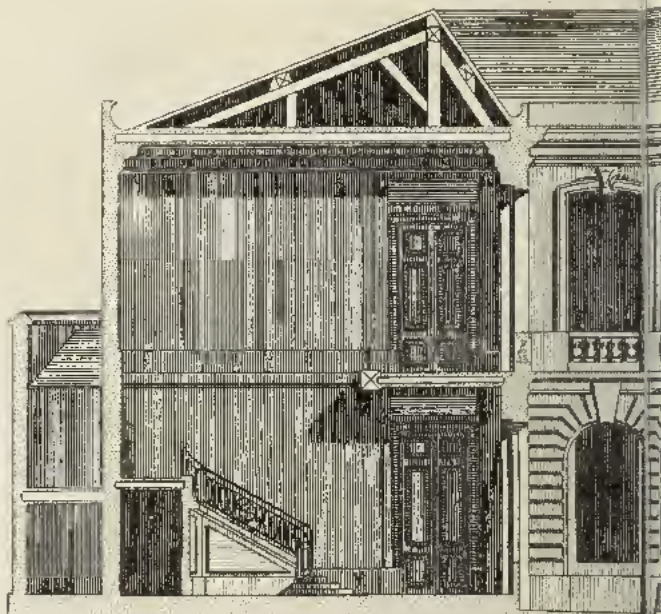
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toi.







*Elevation du côté de la cour et coupe du g*



Echelle de 1

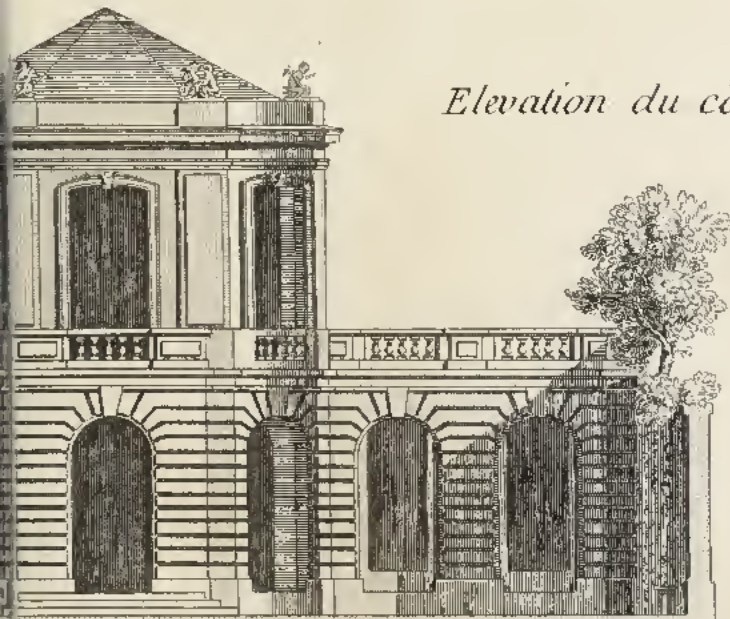
ARCHIT



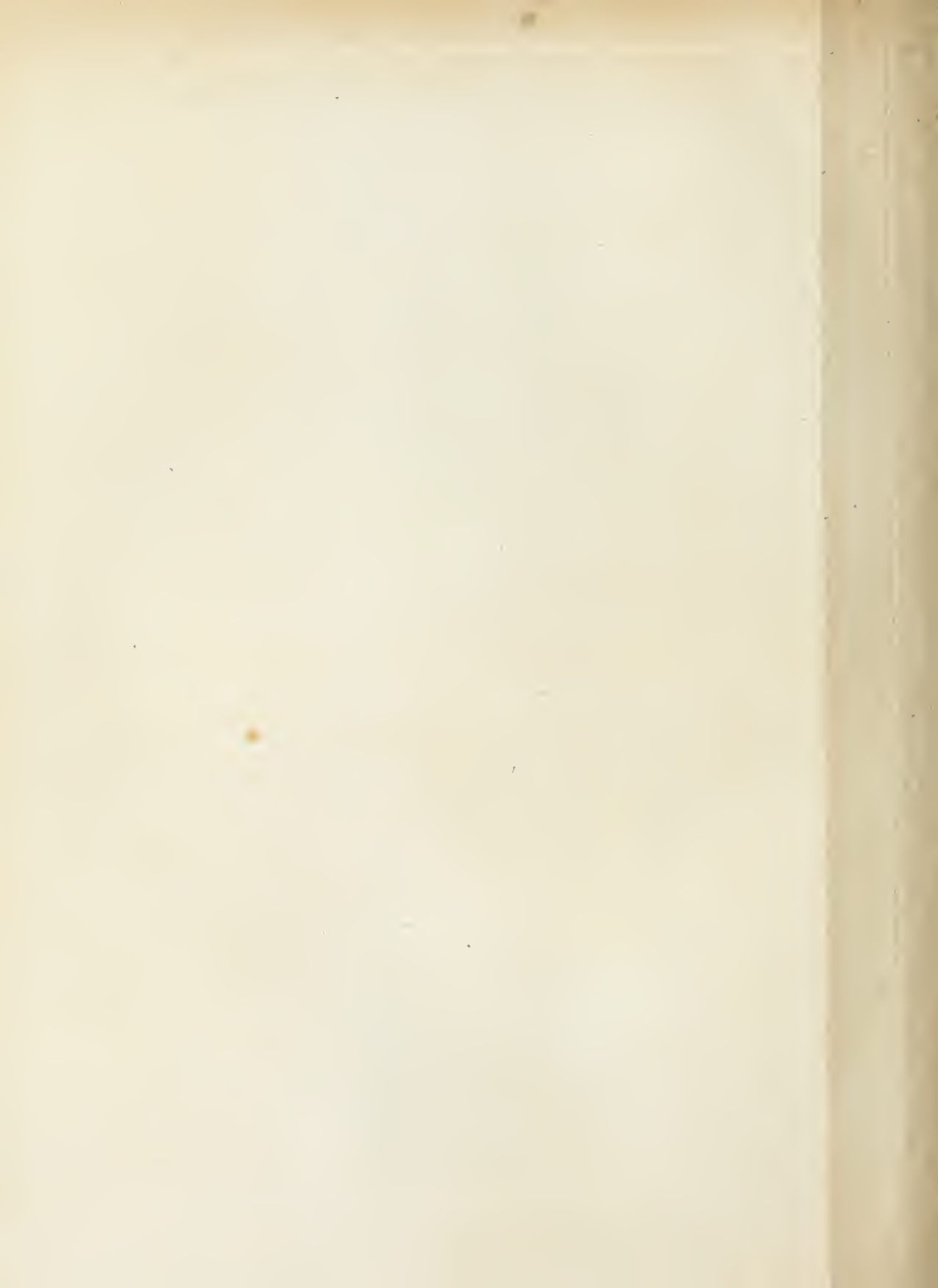
*Grand Escalier prise sur la ligne AB. Planche 15.*

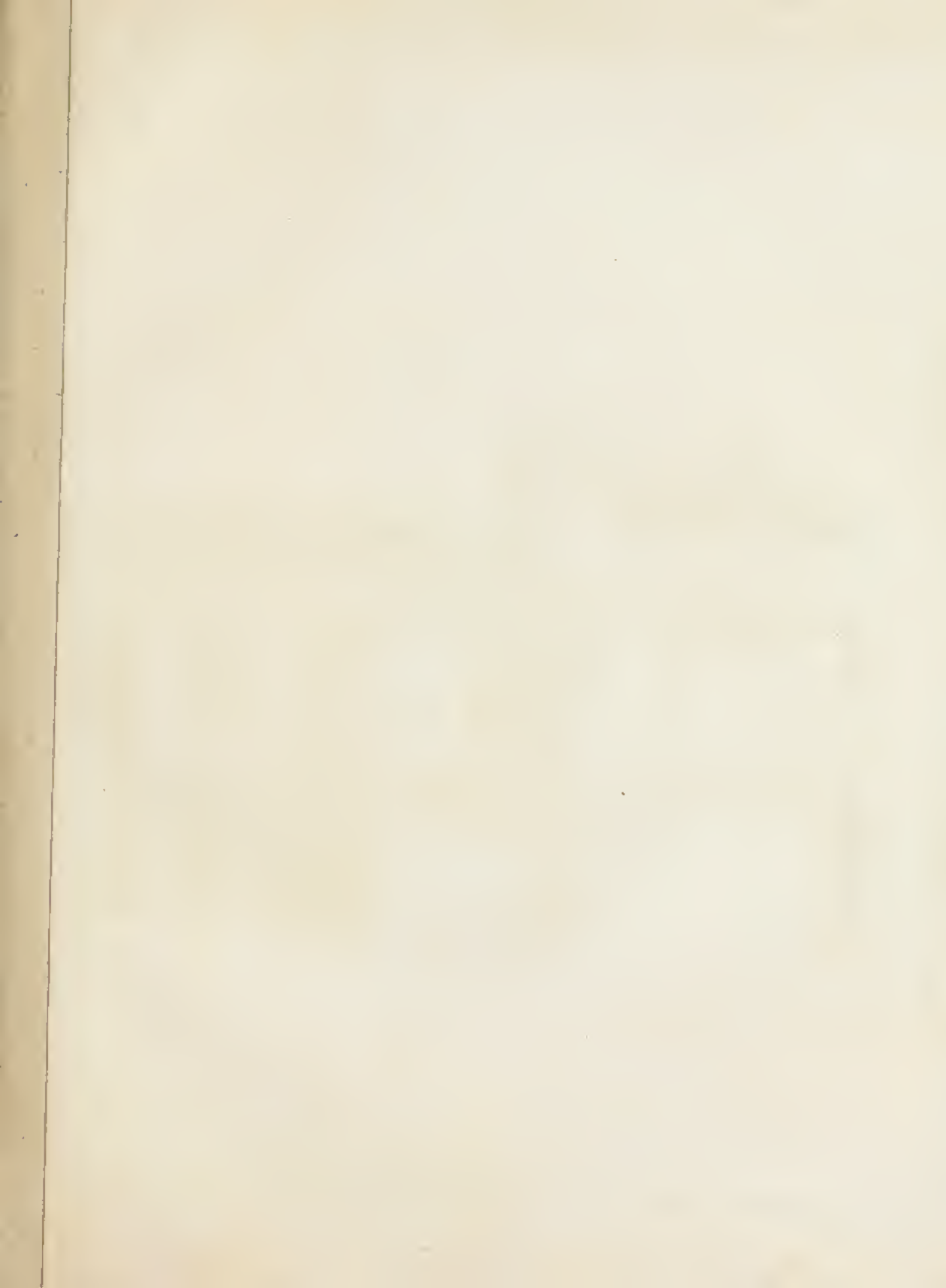


*Elevation du côté du Jardin.*



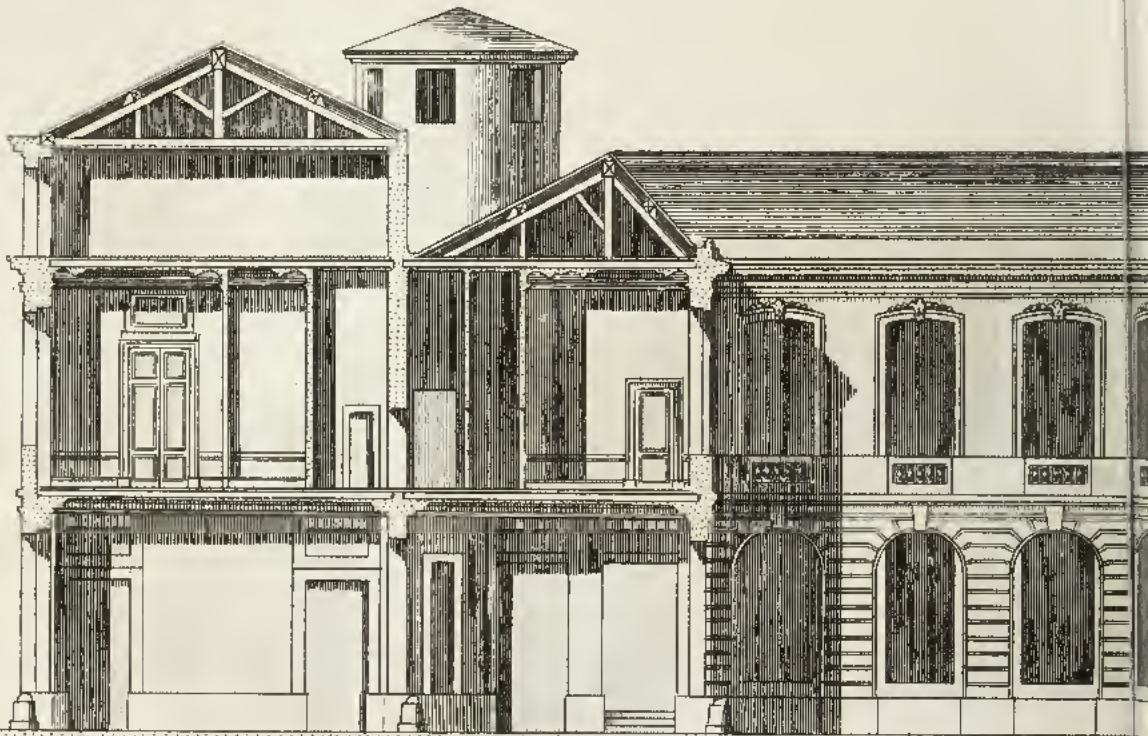
2 3 4 5 6 Toises.

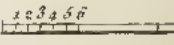




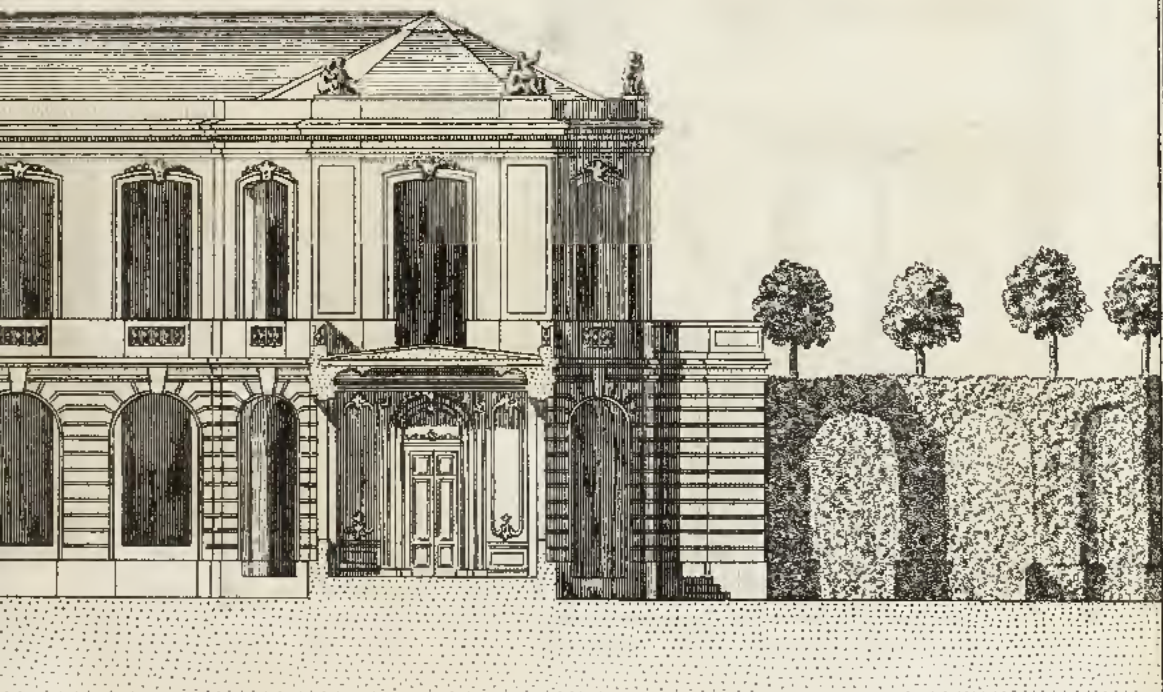


*Coupe et Elevation sur la Longueur du Batiment*



Echelle de  1 2

*dans le Plan du rez-dechaussée sur la Ligne CD. Pl. 15.*



4 5 6 Toises.

CTURE

